

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But- Une Foi

REGION DE SEDHIOU

DEPARTEMENT DE SEDHIOU

ARRONDISSEMENT DE DJIREDDJI

COMMUNE DE BAMBALI

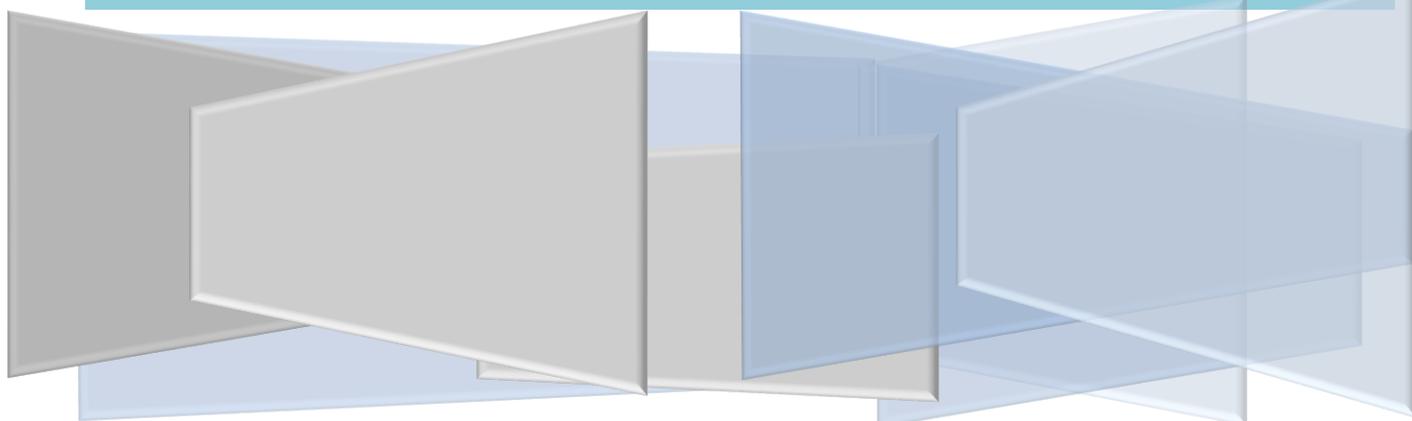


**PLAN DE DEVELOPPEMENT  
COMMUNAL (PDC)  
2019-2023**

**Avec le concours financier du PAPSEN**

*Cabinet : ICA – Villa N° 273 SIPRES IV ZAC MBAO – DAKAR Tel : (221) 77 654 48 82 – (221) 70 822 87 67*

2018



## SOMMAIRE

<b>Tableaux et figures</b> .....	3
<b>Sigles et abréviations</b> .....	4
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	5
OBJECTIFS .....	5
METHODOLOGIE.....	6
<b>1 PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE</b> .....	7
1.1 LA SITUATIONS ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE.....	7
1.2 LE MILIEU HUMAIN.....	7
1.2.1 Historique et peuplement .....	7
1.2.2 Structure et évolution de la population .....	8
1.3 LE MILIEU PHYSIQUE .....	11
1.3.1 Le climat et la pluviométrie .....	11
1.3.2 Le relief et les sols .....	12
1.3.3 Les ressources en eau.....	12
1.3.4 Les ressources végétales et fauniques .....	12
1.3.4.1 La végétation : .....	12
1.3.4.2 La faune : .....	12
1.4 LE ZONAGE.....	12
1.4.1 La Zone Ouest dite forestière .....	14
1.4.2 La Zone Centre dite urbaine .....	15
1.4.3 La Zone Est dite littorale.....	16
<b>2 BILAN DIAGNOSTIC</b> .....	18
2.1 TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE & CROISSANCE .....	18
2.1.1 Les sous-secteurs productifs .....	18
2.1.1.1 L'agriculture.....	18
2.1.1.2 L'élevage.....	20
2.1.1.3 La foresterie.....	21
2.1.1.4 La pêche.....	22
2.1.1.5 L'artisanat et le commerce.....	23
2.1.2 Les sous-secteurs d'appui à la production .....	24
2.1.2.1 Energie.....	24
2.1.2.2 Système Financier Décentralisé .....	24
2.1.2.3 La communication .....	24
2.2 B. CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE .....	26
2.2.1 L'éducation et la formation .....	26

2.2.2	La santé, la nutrition et l'action sociale.....	28
2.2.3	L'hydraulique.....	31
2.2.4	L'assainissement et le cadre de vie .....	31
2.2.5	La jeunesse, les sports et la culture.....	32
2.3	GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE .....	34
2.3.1	Le Conseil Municipal.....	34
2.3.2	La Sous-préfecture .....	36
2.3.3	Les Services Techniques Décentralisés (Régionaux, Départementaux et CADL) .....	37
2.3.4	Les Partenaires Techniques et Financiers (ONG et Projets/Programmes).....	37
2.3.5	Les Organisations Communautaires de Bases.....	38
<b>4</b>	<b>PLANIFICATION .....</b>	<b>40</b>
4.1	PLANIFICATION STRATEGIQUE .....	40
4.1.1	Problématique de développement .....	40
4.1.2	Enjeux de développement.....	40
4.1.3	Formulation de la vision et définition des axes stratégiques.....	40
4.2	PLANIFICATION OPERATIONNELLE.....	44
4.2.1	Axe 1: Amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques. 44	
4.2.2	Axe 2: Accès aux services sociaux de base, a la protection sociale, a l'autonomisation et au développement durable.....	45
4.2.3	Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale par la formation des acteurs pour une gestion efficiente et concertée .....	48
<b>5</b>	<b>MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION .....</b>	<b>49</b>
5.1	MISE EN ŒUVRE DU PIL .....	49
5.1.1	Analyse du Plan D'Investissement Local .....	49
5.1.2	Stratégie de mobilisation des ressources.....	52
5.2	SUIVI-EVALUATION DU PLAN .....	52
5.2.1	Suivi de la mise en œuvre du plan.....	52
5.2.2	Evaluation du PIL .....	52
<b>ANNEXE</b>	<b>.....</b>	<b>53</b>
	PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL) .....	53
	FICHES DE PROJET .....	64

## Tableaux et figures

Tableau 1 : La répartition démographique.....	8
Tableau 2: Evolution démographique 2013-2025.....	9
Tableau 3 : Pluviométrie 2012-2017 arrondissement Djirédji .....	11
Tableau 4: Répartition démographique par zone .....	13
Tableau 5: Répertoire des infrastructures par zone .....	14
Tableau 6: Données démographiques zone Ouest, commune de Bambali .....	15
Tableau 7:Données démographiques zone Centre, commune de Bambali.....	15
Tableau 8: Données démographiques zone Est, commune de Bambali .....	17
Tableau 9: Le cheptel de la commune .....	20
Tableau 10: Indicateurs du sous-secteur de l'éducation.....	26
Tableau 11 : Fiche récapitulative des données d'enquête sur la santé. ....	28
Tableau 12: Données dépistage malnutrition commune de Bambali S1 2018 .....	30
Tableau 13: Répertoire PTF (ONG, Projets, Programmes) .....	37
Tableau 14: Synthèse du Plan d'Investissement Local 2019/2023 .....	49
Figure 1 : Carte de situation de la Commune de Bambali.....	7
Figure 2: Evolution par genre de la population de 2013 à 2025 .....	9
Figure 3: Evolution démographique et structure par genre .....	10
Figure 4: Répartitions ethnique et religieuse.....	10
Figure 5: Pluviométrie 2012-2017 arrondissement Djirédji.....	11
Figure 6: Zonage de la commune de Bambali .....	13
Figure 7: Répartition de la population et du nombre de villages par zone.....	14
Figure 8: Répartition du cheptel communal .....	20
Figure 9: Représentation des indicateurs dans l'éducation .....	27
Figure 10: Carte sanitaire de la Commune.....	29
Figure 11: Répartition des infrastructures sanitaires.....	29
Figure 12: Répartition des conseillers par zone et selon le genre .....	34
Figure 13: Répartition des conseillers par profession et selon le niveau d'instruction .....	35
Figure 14: Les transferts de l'Etat de 2016 à 2018 .....	36
Figure 15: Répartition PIL par axe .....	50
Figure 16: Répartition du PIL par programme.....	51
Figure 17: Répartition PIL par année.....	51

## Sigles et abréviations

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASUFOR :	Association des Usagers du Forage
BSF	Bourse de Sécurité Familiale
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CGCL	Code Général des Collectivités Locales
CGE	Comité de Gestion Ecole
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPE	Commission de Planification Elargie
CTP	Case des Tout Petits
EFA	Ecole Franco – Arabe
FC	Fonds de Concours
FDD	Fonds De Dotation
GIE	Groupements d'intérêts économiques
GPF	Groupement de Promotion Féminine
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information, Education et Communication
IEF	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAPSEN	Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole
PDC :	Plan de Développement Communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PNDL :	Plan Nationale de Développement Local
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDC :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RATL	Réforme de l'Administration Territoriale et Locale
RC	Relais Communautaire
RGPHAE	Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SDADL :	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDDR :	Service Départemental du Développement Rural
SDE :	Société Des Eaux
SENELEC :	Société Nationale de l'Électricité
SRCL	Situation de Référence des Collectivités Locales
STD	Services Techniques Déconcentrés
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication

# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **l'Acte III de la décentralisation** », est d'« organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité locale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la commune de Bambali, ainsi que vingt (20) autres communes rurales de la région de Sédhiou, ont sollicité et obtenu l'appui du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN) pour l'élaboration de leur document de planification de référence suite à une requête de l'ARD de Sedhiou. A cet effet, le cabinet ICA a été sélectionné suite à un appel d'offres, pour accompagner la commune de Bambali dans le processus d'élaboration de son PDC.

## OBJECTIFS

L'objectif général du PDC est de doter la commune pour la période 2019-2023 (5 ans) d'un document cadre de référence des stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec le plan de développement départemental (PDD) de Sédhiou, les documents de référence au niveau national (PSE) et international (ODD).

Pour les objectifs spécifiques, ils consistent à :

1. Etablir la situation de référence ;
2. Elaborer le bilan diagnostique ;
3. Procéder à la planification stratégique ;
4. Procéder à la planification opérationnelle ;
5. Définir le dispositif d'exécution, suivi et évaluation.

## METHODOLOGIE

L'élaboration du PDC obéit à un processus participatif inclusif et itératif sur les aspects relatifs à l'économie, au social mais également à la gouvernance. Elle s'est déroulée en cinq grandes phases résumée dans le tableau ci-dessous :

ETAPES	OBJECTIFS
<b>PHASE PREPARATOIRE</b>	
<b>Rencontre préalable</b>	Echange à des fins de mise à niveau et validation de la compréhension des TdR
<b>Diagnostic externe/ cadrage</b>	Collecte des données socioéconomiques sur la Commune pour en dresser une situation globale ; Esquisse d'un premier zonage
<b>Ateliers de lancement départemental et communal</b>	Restitution du cadrage ; Partage et validation de la méthodologie d'investigation ainsi du zonage
<b>Formation des enquêteurs</b>	Formation des animateurs relais à la mise en œuvre d'un diagnostic participatif Dotation du Conseil municipal de compétences en matière de planification locale
<b>PHASE DIAGNOSTIC</b>	
<b>Ateliers de diagnostic participatif</b>	Analyse approfondie des secteurs économiques et sociaux
<b>Diagnostic Institutionnel</b>	Analyse par les intéressés les potentialités et les difficultés du conseil municipal et des organisations représentatives des populations
<b>Analyse et traitement des données recueillies</b>	Analyse, traitement et présentation sous forme documentaire des résultats du diagnostic participatif
<b>Restitution du Diagnostic participatif</b>	Restitution des résultats des travaux et validation par les populations.
<b>PHASE ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	
<b>Formulation des orientations de développement de la collectivité locale</b>	Déclinaison d'une vision des acteurs de la commune ; Définition des objectifs stratégiques de développement à partir de cette vision
<b>PHASE PLANIFICATION OPERATIONNELLE</b>	
<b>Elaboration du plan d'actions et programmation</b>	Elaboration du Plan d'Investissement local (PIL) et du plan annuel d'investissement (PAI) pour la commune
<b>Elaboration du plan de renforcement des capacités</b>	Identification des besoins en renforcement de capacités des acteurs de la commune, Proposition d'un plan de formation
<b>Elaboration du plan de communication</b>	Identification des besoins en communication des acteurs de la commune, Elaboration d'un plan de communication
<b>PHASE D'HABILITATION</b>	
<b>Restitution du PDC provisoire</b>	Restitution du document de planification pour une validation technique et sociale
<b>Adoption et approbation du plan de développement communal</b>	Création des conditions d'appropriation du PDC par l'ensemble des parties prenantes
<b>Mise en place d'un comité de mise en œuvre du PDC</b>	Création des conditions de sécurisation de la mise en œuvre du PDC

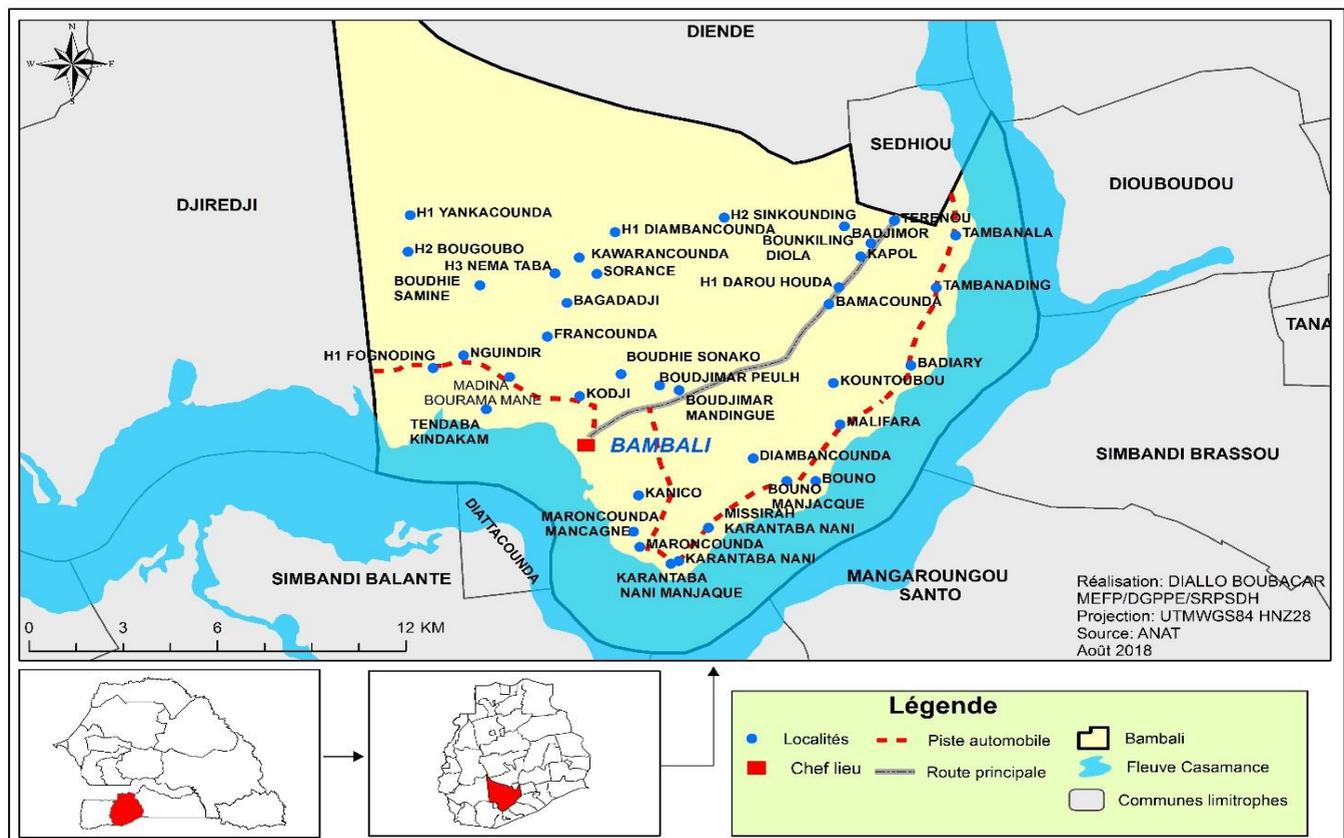
# 1 PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

## 1.1 LA SITUATIONS ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Née de la Réforme de l'Administration Territoriale et Locale (RATL) de 1972, intervenue en Casamance en 1978, avec l'entrée en vigueur de la loi 72-25 du 19 Avril, en tant que Communauté Rurale, Bambali est, depuis 2014, l'une des deux communes de l'arrondissement de Djirédji avec l'avènement de l'Acte 3 de la Décentralisation.

La commune de Bambali s'étend sur une superficie de 427 Km<sup>2</sup> à l'Est de l'arrondissement de Djirédji. Elle est limitée au Nord par la forêt classée du Boudhié, à l'Est par le fleuve Casamance et la commune de Sédhiou, à l'Ouest par la Commune de Djirédji, et au Sud par le fleuve Casamance. Cette position géostratégique confère à ce terroir regroupant 35 villages<sup>1</sup> un potentiel énorme dans les dynamiques socio-économiques et culturelles.

Figure 1 : Carte de situation de la Commune de Bambali



## 1.2 LE MILIEU HUMAIN

### 1.2.1 Historique et peuplement

Les premiers habitants de la commune sont les Bainoucks. Ils y vivaient en communauté organisée avec un pouvoir centralisé. Le dernier roi contemporain au début de la colonisation est Soukarou

<sup>1</sup> Les données d'enquête des animateurs relais de la commune recensent 35 villages. Cependant selon les données de l'ANSD de Sédhiou le nombre de villages est de 39 car les hameaux Darou Houda, H1 Diambanounda, H2 Sinkounding et Fognoding (zone Est) y sont considérés comme des villages et décomptés comme tel.

Yéri Camara qui habitait Bouno où on peut encore trouver ses descendants. Son royaume s'étendait sur tout le Boudhié et le Yacine sud, il l'élargie jusque dans le Singhère dans le Djirédji, puis à l'actuelle commune de Diana Malari. Par la suite, les potentialités fauniques et florales y attirent les Balantes qui ont progressivement occupé du terrain pour s'implanter à Bambaly, Nguindir, Francounda, Kindakam et même dans le Bondhié Samine.

La seconde vague des émigrés est constituée de Mandingues, ce qui favorise leur brassage ethnique avec les Balantes. Puis, les dernières vagues d'émigrés sont constitués de Mandingues, et autres ethnies provenant de la guerre de libération de la Guinée Bissau. Des villages tels que Kawaracounda, Diabancounda, Némataba sont nés de cette dernière vague.

### 1.2.2 Structure et évolution de la population

Selon les résultats issus du dernier RGPHAE 2013 de l'ANSD, la population de la commune est estimée à 17 332 habitants, soit une densité moyenne de 46,8 hbts/ Km<sup>2</sup> et une moyenne de 468 habitants par village. On y recense 1289 ménages, soit une taille moyenne par ménage de 34 membres. Selon le poids démographique, les villages de Bambali au centre (2121 habitants), Nguindir à l'Ouest (1516) et Badiari à l'Est sont les plus peuplés.

A l'instar de la population régionale, celle de Bambali a une population très jeune (plus de 60% ont moins de 25 ans). Par contre à partir de 20 ans, nous observons une diminution progressive de la population masculine due à l'entrée dans la vie active. Ceci pourrait s'expliquer par le fait de la migration (exode rural pour le travail ou les études).

**L'émigration** est du reste très présente avec certains avantages pour la commune notamment la contribution à l'amélioration du foncier bâti, ou encore la construction de salles de classes de la part des émigrés. Aussi les montants importants au titre de transfert d'argent destinés à la famille d'origine ou encore l'octroi de médicaments pour les structures de santé de la commune participent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces actions obtenues de l'étranger sont surtout facilitées par les ressortissants de la commune. Les données résumées sur la répartition démographique sont regroupées dans ce tableau :

**Tableau 1 : La répartition démographique**

Villages	Nombre de		Population		
	Concessions	Ménages	Masculine	Féminine	Totale
<b>37</b>	887	1289	8732	8595	17332

Source : ANSD Sédhiou, RGPHAE 2013

Selon les projections de l'ANSD pour 2018, la population totale de la commune de Bambali en 2018 est estimée à 20 454 habitants, soit une densité moyenne de 47,9 hbts/Km<sup>2</sup>. Elle représente près de 50% de la population de l'arrondissement Djirédi qui compte 41 714 habitants.

Cette population ne cesse de croître depuis 2013 et le taux de croissance démographique moyen durant la période 2013-2025 est de 3,44%. En termes de prévision, il est important de noter que la commune comptera 26 008 habitants à l’horizon 2025 selon l’ANSD.

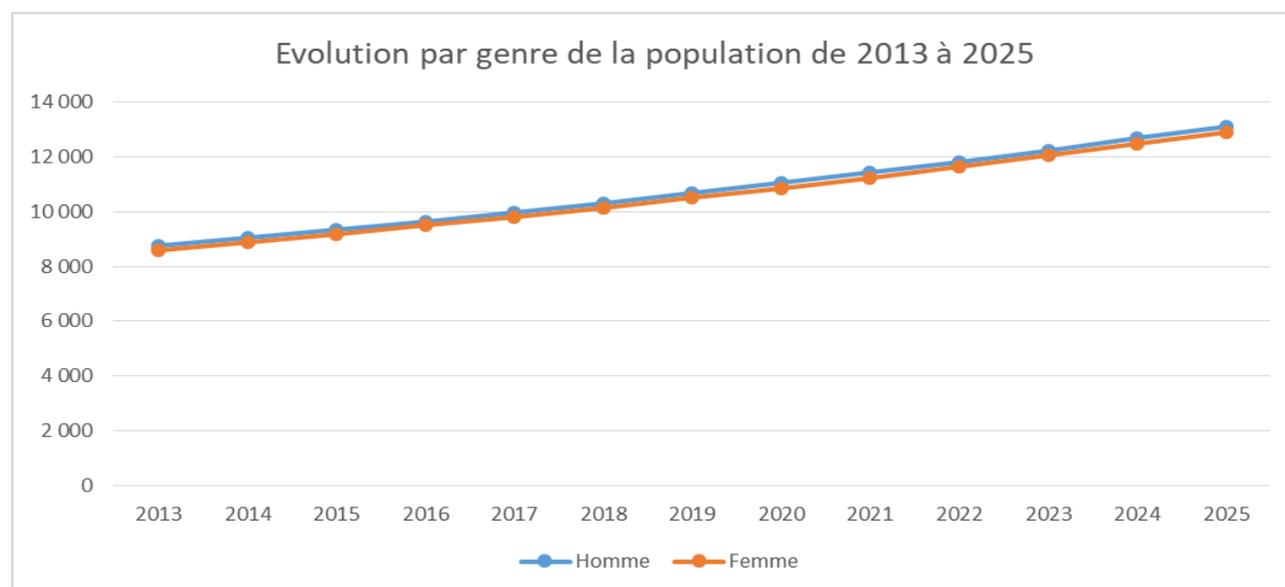
**Tableau 2: Evolution démographique 2013-2025**

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Homme	8 733	9024	9326	9640	9967	10307	10661	11029	11412	11811	12226	12657	13106
Femme	8 597	8884	9181	9491	9812	10147	10495	10858	11235	11627	12036	12461	12903
Ensemble	17330	17908	18507	19131	19779	<b>20454</b>	21156	21887	22647	23438	24261	25118	26008

Source : ANSD/ projections démographiques

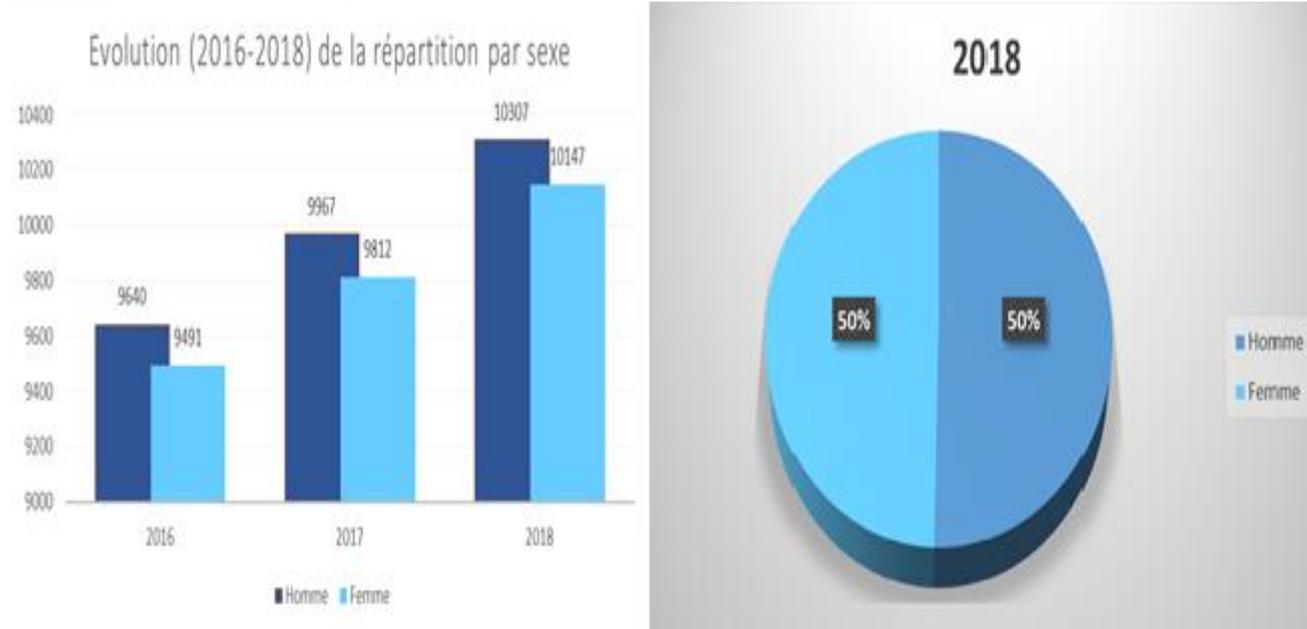
La tendance ascendante concernant l’évolution démographique de la commune de 2013 à 2025 est la même aussi bien chez les hommes que les femmes comme en atteste la figure suivante :

**Figure 2: Evolution par genre de la population de 2013 à 2025**



Quand bien même la population masculine dépasse légèrement celle féminine, la répartition par genre tend à s’équilibrer (50% par sexe) comme au plan national. En atteste la figure 2 pour l’année 2018 ou la commune compte 10 307 hommes pour 10 147 femmes.

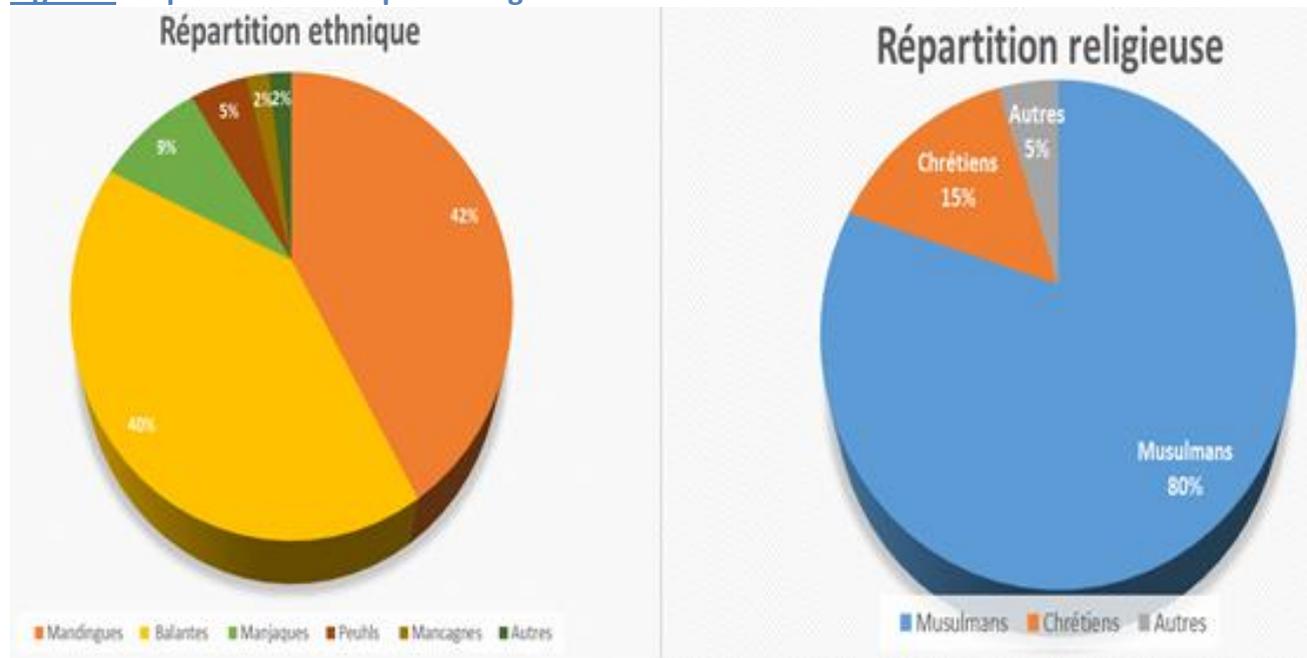
**Figure 3: Evolution démographique et structure par genre**



Concernant la **répartition ethnique**, 42% des habitants de la commune sont des Mandingues, suivi des Balantes 40%, des Manjaques 9% , les Peuhls 5% , les Mancagnes 2% et autres minorités constituées de Diolas, Sarakholés, Diakhankés...

La **religion** dominante est la religion musulmane (80%), on y trouve aussi des chrétiens (15%), des animistes et d'autres confessions religieuses (5%).

**Figure 4: Répartitions ethnique et religieuse**



## 1.3 LE MILIEU PHYSIQUE

### 1.3.1 Le climat et la pluviométrie

Le climat de la commune de Bambali est de type Soudano-Guinéen avec l’alternance entre la saison sèche et la saison des pluies. L’harmattan souffle durant la saison sèche d’Est en Ouest entraînant des incidences sur les activités agricoles de contre saison. La commune se trouve entre les isohyètes 1100 et 1550 en années normale. Néanmoins les perturbations atmosphériques de ces dernières années ont introduit des décalages pluviométriques remarquables. Les données recueillies par la DRDR concernant l’arrondissement de Djirédji de 2012 à 2017 sont regroupées dans ce tableau :

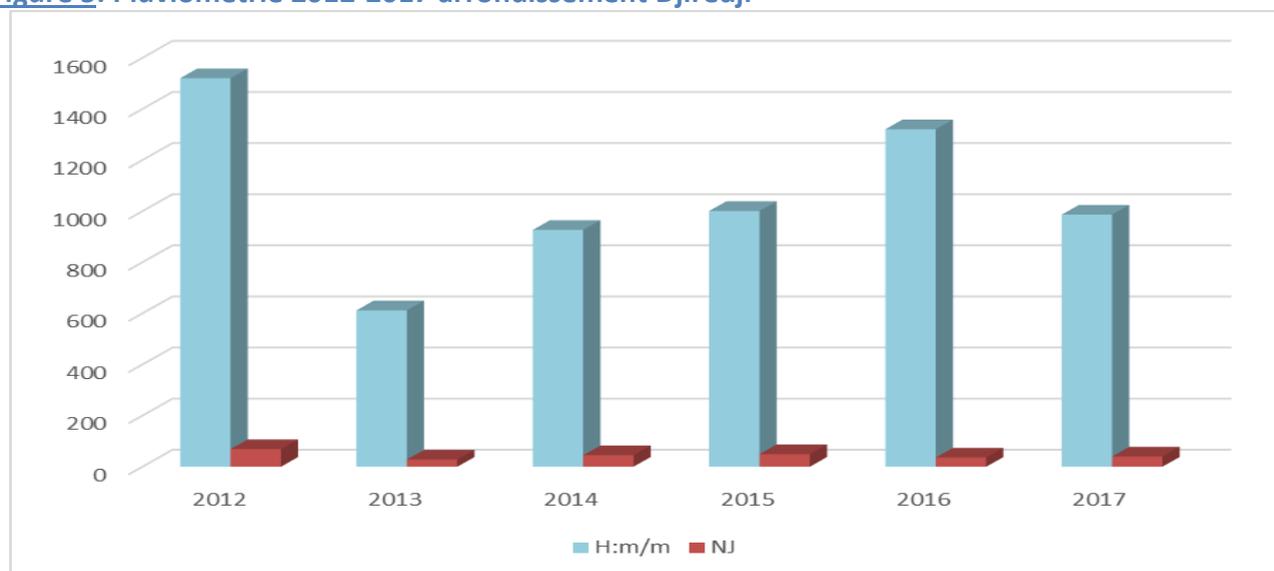
**Tableau 3 : Pluviométrie 2012-2017 arrondissement Djirédji**

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
H:m/m	1520,3	611,8	926,7	1000,6	1320,5	986,5	<b>1061,067</b>
NJ	69	28	45	49	36	40	<b>44,5</b>

Source : DRDR Sédhiou, campagnes 2012-2017, arrondissement de Djirédji

L’hivernage dans cette zone commence habituellement au mois de Juin (malgré quelques rares averses en fin Mai) et se termine en novembre. Les plus fortes précipitations sont habituellement notées aux mois de Juillet, Aout et Septembre avec une moyenne annuelle de 1061,067 mm pour 44 jours. La représentation de cette évolution pour les 6 dernières années est donnée par la figure suivante :

**Figure 5: Pluviométrie 2012-2017 arrondissement Djirédji**



Les données de ces six dernières années montrent que la pluviométrie dans cette zone évolue en dents de scie, avec un maximum en 2012 de 1520 h : m/m, pendant une durée de 69 jours et un minimum en 2013 de 611,8 mm pour seulement 28 jours de pluies. Entre 2013 et 2016, on note tout de même une tendance haussière, mais l’année 2017 est marquée par une baisse du volume des précipitations (986,5 contre 1320,5 en 2016) malgré l’augmentation du nombre de jours de pluies (40 contre 36 en 2016).

### 1.3.2 Le relief et les sols

La commune de Bambali a un relief relativement plat dans son ensemble. On note cependant la formation des dépressions due à une légère pente du relief vers le fleuve Casamance. Cette versante aurait favorisé la formation de véritables marigots ou « Bolons » propices à l'installation des rizières et parfois des tannes. La commune détient d'importantes superficies cultivables, on y rencontre deux types de sols :

- Les sols argilo-limoneux le long du fleuve ;
- Les sols argilo- sablonneux.

### 1.3.3 Les ressources en eau

Le fleuve Casamance qui s'étend au Sud et à l'Est de Bambali constitue le principal réseau hydrographique de la commune. La nappe phréatique varie de 8 à 12m du fleuve vers les terres hautes. Cependant la salinisation des terres irriguées menace la flore et réduit les superficies rizicultivables.

### 1.3.4 Les ressources végétales et fauniques

#### 1.3.4.1 La végétation :

La végétation est de type Soudano-Guinéen et est caractérisée par des peuplements assez homogènes. Elle renferme plusieurs espèces exotiques qu'on peut retrouver à deux niveaux :

- *Le niveau inférieur* ou sous- bois est composé de combrétacées et de lianes : on a l'acacia machrotachyaa (sur les terrains de cultures abandonnées), le cassia sibériana (très utilisé dans la pharmacopée), le combretum mais également le "neem" (azadiratita indica), le cassia siamea, l'eucalyptus camadulensis et le "darcassou" (anacardier occidental)
- *Le niveau supérieur* est composé de cailcedrat (khaya sénégalensis), de kapokier (bombax costatum), de vène (ptérocarpus erinaceus), de ditax (detarium sénégalensis), de nété (parkia biglobosa) et de palmeraies mais aussi de baobab (adonsonia digitata) et les fromagers marquant les anciennes habitations qui étaient bâties autour. Il regroupe des arbres dépassant les 20m.

#### 1.3.4.2 La faune :

Bambali constitue la zone de refuge du gibier de par sa position géographique, ses nombreuses mares ou encore la présence de la forêt classée de Boudhié. Diverses espèces s'y rencontrent notamment les primats (salago, le patas, le singe, le babouin, ...), le gibier à poils (chat de lybia, l'hyène, le chacal, phacochère, lièvre, ...), et le gibier à plumes (pintades, canards et oie, sauterelles, pigeons, ...).

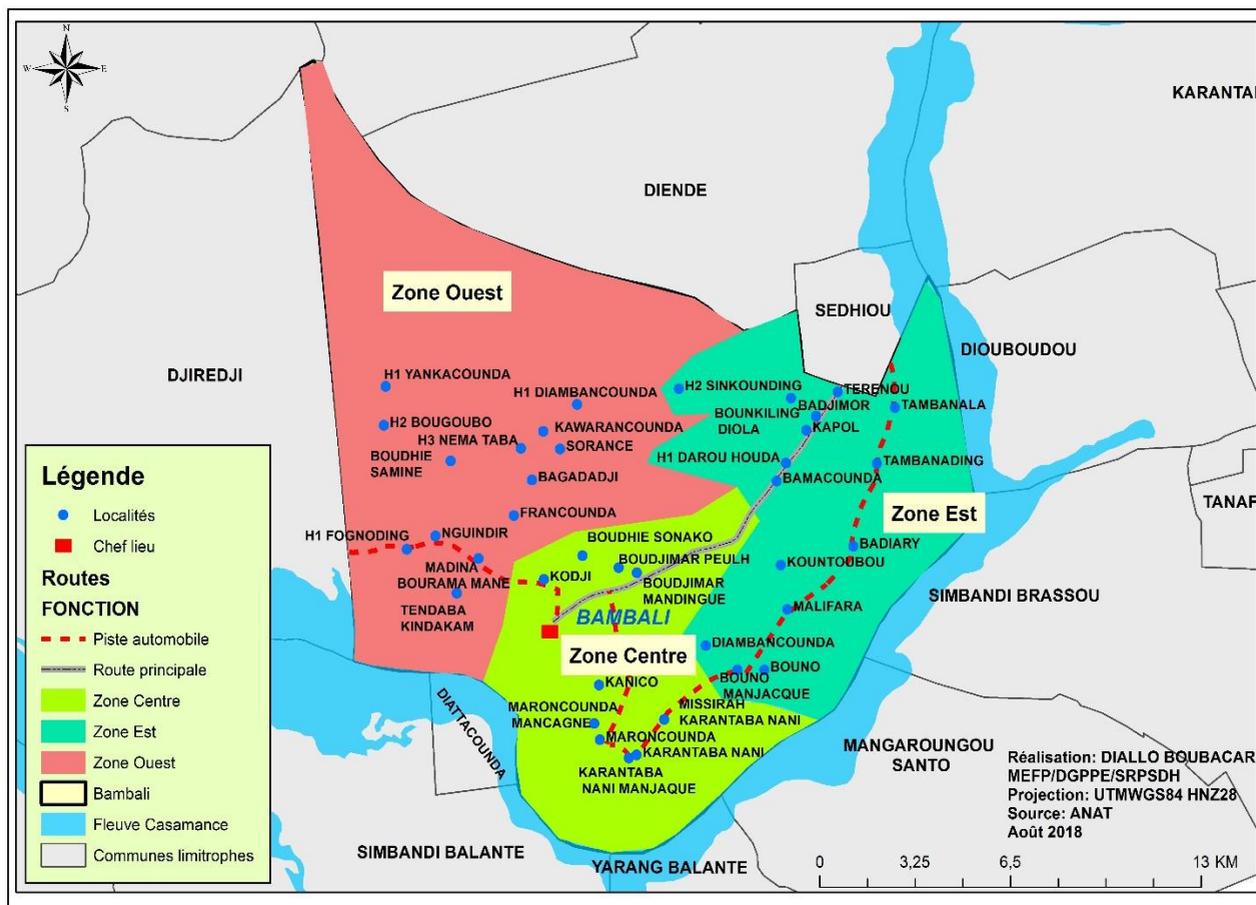
## 1.4 LE ZONAGE

Le territoire de la commune comprend 35 villages et 4 hameaux (au total 39 villages selon l'ANSD), répartis en trois zones :

- La **zone Ouest dite forestière** forte d'une population 5890 habitants polarise 12 villages,
- La **zone Centre dite urbaine** avec 5884 habitants concentre 11 villages,
- La **zone Est dite littorale** qui compte 5558 habitants regroupe 16 villages (dont 4 hameaux).

Le zonage est fait en tenant compte à la fois de la nature et des caractéristiques des activités (transport, commerce, pêche, foresterie) mais aussi des équilibres géostratégiques. Les trois zones sont arrosées par le fleuve Casamance, ce qui y favorise le développement d'activités halieutiques.

**Figure 6: Zonage de la commune de Bambali**



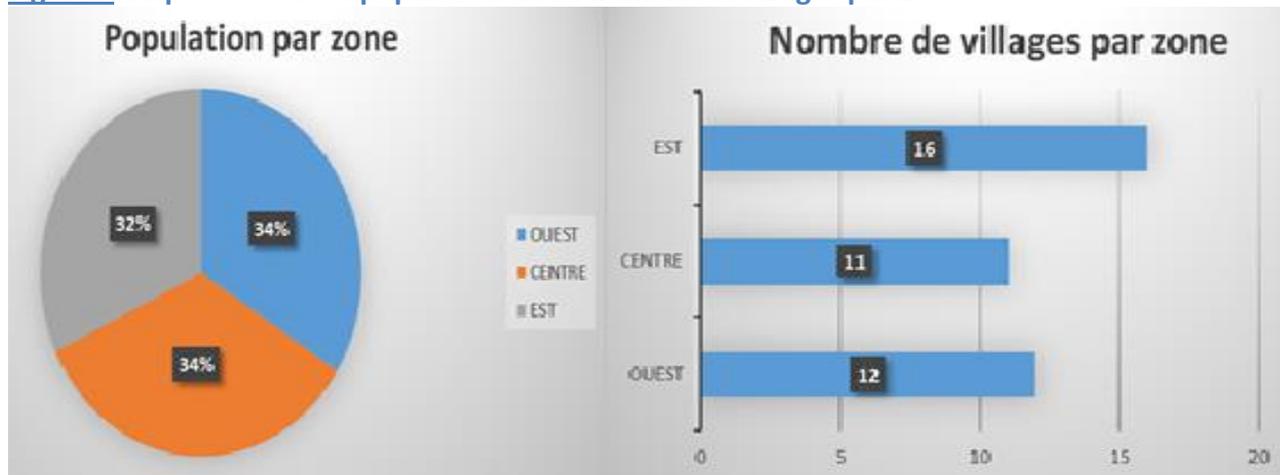
La structure par genre pour chaque zone épouse celle de la commune (environ 50% d'hommes et 50% de femmes). Le tableau suivant donne la composition et la répartition démographique de chaque zone :

**Tableau 4: Répartition démographique par zone**

ZONES	Villages	Concessions	Ménages	Hommes	Femmes	Population	
OUEST	12	290	471	2991	2897	5890	34%
CENTRE	11	296	425	2927	2955	5884	34%
EST	16	301	393	2814	2743	5558	32%
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>887</b>	<b>1289</b>	<b>8732</b>	<b>8595</b>	<b>17332</b>	<b>100%</b>

Source : ANSD Sédhiou, RGPHAE 2013

**Figure 7: Répartition de la population et du nombre de villages par zone**



On note un certain équilibre dans la distribution spatiale démographique avec des taux oscillant autour de 33% par zone. Par contre, la zone Est concentre plus de villages (16) que les zones Centre (11) et Ouest (12). Pour les secteurs ciblés, les infrastructures par zone sont répertoriées grâce aux fiches d'enquête des animateurs et consignées dans le tableau suivant :

**Tableau 5: Répertoire des infrastructures par zone**

ZONES	REPertoire DES INFRASTRUCTURES
<i>LITTORALE OUEST</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 écoles préscolaires (Francounda, Nguindir, Kindakam et B. Samine), 6 écoles primaires publiques, 2 CEM, 2 écoles publiques dans le secondaire à (Francounda, Nguindir), 3 daaras traditionnels (Nguindir, Kindakam et B. Samine) sans eau ni électricité ; 3 CAF.</li> <li>▪ 2 postes de santé à Nguindir et B. Samine, 2 cases de santé à Sorance et Francounda.</li> <li>▪ 6 maisons/foyers des jeunes (à Sorance, Francounda, Nguindir, Kindakam et B. Samine, Madina Bourama),</li> <li>▪ 4 moulins à mil, 1 Studio photo</li> <li>▪ 1 forage, 16 bornes fontaines</li> <li>▪ 35 boutiques, 2 magasins de stockage, 1 marché hebdomadaire.</li> <li>▪ 25 ateliers de couture, 6 garages mécaniques, 15 ateliers de menuiserie bois, 1 menuiseries métalliques, 13 boulangerie traditionnelles.</li> </ul>
<i>URBAIN E CENTRE</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 13 écoles préscolaires, 2 écoles primaires publiques à Bambali, 1 école publique dans le Moyen à Bambali (510 élèves), 1 école publique dans le Secondaire à Bambali, 9 daaras sans eau ni toilettes.</li> <li>▪ 1 poste de santé (1 infirmier, 1 sage-femme, 9 RC, 3 matrones, 2 ASC) et 1 maternité à Bambali (1 sage-femme, 3 matrones), 1 case de santé à Massaria (1 matrone, 1 ASC).</li> <li>▪ 4 maisons/foyers des jeunes</li> <li>▪ 27 puits, 1 forage, 1 château d'eau, 2 bornes</li> <li>▪ 30 boutiques, 1 magasin de stockage, 1 marché hebdomadaire, 1 gare.</li> <li>▪ 1 Moulin, 1 resto, 1 studio</li> <li>▪ 17 ateliers de couture, 10 garages mécaniques, 10 ateliers de menuiserie bois, 3 menuiseries métalliques, 15 boulangerie traditionnelles.</li> </ul>
<i>FORESTIERE EST</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 écoles préscolaires communautaires, 8 dans le Primaire, 2 dans le Moyen (Bouno et Badiari), 7 daaras traditionnels, 9 CAF,</li> <li>▪ 2 postes de santé (Bouno, Bamacounda), 1 case de santé (Badiari), 1 infirmier, 1 sage- femme, 5 RC, 2 Matrones, 3 ASC.</li> <li>▪ 5 foyers/maisons des jeunes,</li> <li>▪ 4 puits hydrauliques (2 à Bamacounda, 2 à Bouno), 1 forage, 1 château d'eau,</li> <li>▪ 34 boutiques</li> <li>▪ 13 ateliers de couture, 1 garage mécanique, 9 ateliers de menuiserie bois, 2 menuiseries métalliques, 13 boulangerie traditionnelles, 7 ateliers teinture</li> </ul>

Source : Données Enquête, 2018

#### 1.4.1 La Zone Ouest dite forestière

La zone Ouest dite forestière couvre toute la partie Ouest de la commune, frontalière à la commune de Djirédji. Elle est composée de 12 villages pour une population totale de 5890 habitants. La zone Ouest est dite forestière car elle se caractérise par la présence d'une importante surface boisée (forêt classée de Boudhiè) qui permet aux populations de tirer plusieurs produits (bois de chauffe ou d'œuvre, huile de palme, miel..) ou de s'adonner à la chasse vu importance du gibier.

**Tableau 6: Données démographiques zone Ouest, commune de Bambali**

Commune de BAMBALI - ZONE OUEST	Effectif					Autres	
	Concession	Ménage	Hommes	Femmes	Population	Trame d'habitation	Electrifié
NGUINDIR	65	97	759	757	1 516	Groupé	OUI
KAWARACOUNDA	4	4	41	41	82	Groupé	NON
SORANCE	24	42	228	225	454	Groupé	NON
MADINA BOURAMA MANE	8	14	92	66	158	Groupé	NON
BOUDHIE SAMINE	52	87	496	466	962	Groupé	OUI
H1 YANKACOUNDA	12	13	87	73	160	Groupé	NON
H3 NEMA TABA	14	14	79	74	153	Groupé	NON
H2 BOUGOUBO	9	10	46	48	95	Groupé	NON
FRANOUNDA	41	97	473	440	913	Groupé	NON
BAGADADJI	7	13	113	105	218	Groupé	NON
DIAMBANOUNDA	11	13	91	94	184	Groupé	NON
TENDABA KINDAKAM	43	67	486	508	995	Groupé	NON
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>471</b>	<b>2991</b>	<b>2897</b>	<b>5890</b>		

Sources : ANSD Sédhiou, RGPFAE 2013 / Données Enquête zonale, 2018

La zone est dotée d'un important cheptel. Ce qui en fait une zone d'élevage par excellence. L'autre activité phare est pratiquée est l'agriculture dont les principales productions concernent le mil et l'arachide.

Aussi, cette zone est assez bien fournie en équipements puisqu'elle dispose de deux (2) postes de santé, deux (2) cases de santé, d'un forage et de six (6) bornes fontaines. En outre on y trouve quatre (4) écoles préscolaires (à Francounda, Nguindir, Kindakam et B. Samine), six (6) écoles primaires publiques (à Francounda, Nguindir, Kindakam, Sorance, Bougoubo, Madiana Bouarama et B. Samine), et deux (2) écoles publiques dans le secondaire à (Francounda, Nguindir).

Le domaine de l'artisanat n'est pas en reste puisqu'on y trouve 25 ateliers de couture, 6 garages mécaniques, 15 ateliers de menuiserie bois, 1 atelier de menuiserie métallique, 13 boulangerie traditionnelles. Cependant le faible taux d'électrification de cette zone (seulement 2 villages électrifiés Nguindir et Boudhié Samine) ne permet pas d'accompagner les initiatives de développement. Un travail en synergie entre les OCB (9) et les conseillers municipaux (15) aiderait à propulser l'émergence de cette zone avec l'appui des partenaires.

#### 1.4.2 La Zone Centre dite urbaine

C'est la zone carrefour et occupe une bonne partie du Sud de la Commune. Elle est composée de 11 villages pour une population totale de 5884 habitants. Pôle urbain, on y trouve le chef-lieu de la commune.

**Tableau 7:Données démographiques zone Centre, commune de Bambali**

Commune de BAMBALI - ZONE CENTRE	Effectif					Autres	
	Concession	Ménage	Hommes	Femmes	Population	Trame d'habitation	Electrifié
BAMBALI	113	170	1 054	1 067	2 121	Groupé	Oui/BT
BOUDHIE SONAKO	7	7	54	79	133	Groupé	NON
BOUDHIEMAR MANDINGUE	49	55	362	349	712	Groupé	NON
BOUDHIEMAR PEULH	13	15	106	80	186	Groupé	NON
KANIKO	2	7	55	64	119	Groupé	NON
KODJI	14	16	121	82	203	Groupé	NON
MARONOUNDA MANCAGNE	4	4	23	20	43	Groupé	NON
MARONOUNDA	26	35	302	319	621	Groupé	OUI/Grp
KARANTABA NANI	41	64	443	438	881	Groupé	NON
KARANTABA NANI MANJAQUE	2	7	58	67	125	Groupé	NON

<b>MISSIRAH KARANTABA NANI</b>	25	45	349	390	740	Groupé	OUI/Grp
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>425</b>	<b>2927</b>	<b>2955</b>	<b>5884</b>		

Source : ANSD Sédhiou, RGPHAE 2013 / Données Enquête zonale, 2018

A l'instar des autres zones, l'agriculture y constitue une activité phare. Dans ce domaine, la zone recèle d'énormes potentialités telles que les vallées de Bambali, Maroncounda, Missira. Cependant, au-delà de la salinisation des vallées, la non mécanisation de l'agriculture (moulins appartenant à des privés 2 à Bambali qui desservent les localités frontalières, absence de tracteurs, moissonneuses) constitue le principal frein pour le développement de cette activité.

Dans le domaine maraicher, on note aussi une importante activité notamment dans les villages de Maroncounda, Missira, Bambali, Kodji. Cette zone souffre cependant de l'absence de bloc maraicher et autres infrastructures modernes.

La forêt occupe dans la zone une place de choix. Ce qui favorise le développement des activités arboricole et pastorale. L'arboriculture permet de générer d'importants revenus. C'est le cas du Madd dont la production est souvent destinée à la vente. Les activités pastorales sont surtout développées dans des villages tels que Boudhiémar Mandingue et Peuhl, Massaria, Missira, Bambali et Kodji. On y note un cheptel important composé notamment de vaches.

La zone centre est aussi traversée par le fleuve Casamance sur 12 km. Cette zone accueille les activités de pêche avec des espèces variées telles que les poissons, crevettes, huitres. Ces activités nécessitent des infrastructures telles que les quais de débarquement dans les villages de Kindakam, Bambali, Massaria. L'exploitation du sel s'y effectue aussi par les GPF mais le produit n'est pas traité. Les sites d'extraction de Bambali, Kindakam, Massaria et Maroncounda ne bénéficient cependant pas d'encadrement technique. Enfin la lutte contre l'érosion côtière qui est très avancée permettrait de préserver des paysages offrant de réelles opportunités touristiques.

Coté infrastructures scolaires, on y recense 13 écoles préscolaires, 2 écoles primaires publiques à Bambali, une école publique dans le Moyen à Bambali (510 élèves), une école publique dans le secondaire à Bambali, 9 daaras sans eau ni toilettes.

S'agissant ses infrastructures sanitaires, elle dispose d'un poste de santé et d'une maternité à Bambali et d'une case de santé à Massaria.

### 1.4.3 La Zone Est dite littorale

Elle couvre toute la partie Est de la commune. Comme son nom l'indique toute la partie Est de la zone littorale est arrosée par le fleuve Casamance, ce qui offre aux populations d'importantes possibilités dans leurs activités liées à la pêche.

L'agriculture et la riziculture constituent les autres activités phares. Toutefois la salinisation des terres réduit considérablement les surfaces agricoles utiles, même si ce phénomène est largement

atténué par la pluviométrie. En outre on note la présence des périmètres bananiers qui constituent des sources de revenus additionnels pour les habitants de ces localités.

**Tableau 8: Données démographiques zone Est, commune de Bambali**

Commune de BAMBALI - ZONE EST	Effectif					Autres	
	Concession	Ménage	Hommes	Femmes	Population	Trame d'habitation	Electrifié
TAMBANALA	38	46	318	321	639	groupé	NON
BOUNKILING DIOLA	10	10	48	54	102	groupé	NON
BADJIMOR	6	8	29	35	64	éloigné	NON
TERENOU	10	14	41	41	82	Dispersé	NON
BADIARY	42	66	785	660	1 445	groupé	NON
KAPOL	11	18	79	77	156	groupé	NON
TAMBANADING	15	20	109	144	254	groupé	NON
H1 DIAMBANCONDA	24	24	195	189	384	groupé	NON
KOUNTOUBOU	23	23	147	153	300	éloigné	NON
BOUNO	58	75	478	495	972	groupé	oui
MALIFARA	16	22	194	166	360	groupé	NON
BAMACOUNDA	29	39	216	202	418	Dispersé	oui
H2 SINKOUNDING	3	6	21	23	44	groupé	NON
BOUNO MANJACQUE	2	8	47	60	107	groupé	NON
H1 FOGNODING	11	11	87	109	197	groupé	NON
H1 DAROU HOUDA	3	3	20	14	34	groupé	NON
<b>TOTAL</b>	<b>301</b>	<b>393</b>	<b>2814</b>	<b>2743</b>	<b>5558</b>		

Sources : ANSD Sédhiou, RGPHAE 2013 / Données Enquête zonale, 2018.

La zone recèle un important cheptel (1816 bovins, 4 équins, 246 asins, 2475 ovins, 1056 caprins) ce qui en fait une zone d'élevage par excellence. De plus, l'agriculture y est très développée, les principales productions étant le mil et l'arachide. Sur le plan des infrastructures sanitaires, la zone dispose de 2 postes de santé à Bouno, Bamacounda et d'une case de santé à Badiari. Dans le domaine de l'éducation, on y retrouve 5 écoles préscolaires communautaires, 8 écoles primaires, 2 écoles dans le Moyen (à Bouno et Badiari), 7 daaras traditionnels et 9 CAF. Les besoins en eau sont satisfaits par 4 puits hydrauliques (2 à Bamacounda, 2 à Bouno), 1 forage et 1 château d'eau.

## 2 BILAN DIAGNOSTIC

### 2.1 TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE & CROISSANCE

#### 2.1.1 Les sous-secteurs productifs

##### 2.1.1.1 L'agriculture

L'agriculture constitue l'activité phare de la commune. Elle est de type extensif et pluvial. Les principales spéculations concernant les *cultures vivrières et celles de rente* sont le mil, le maïs, fonio et l'arachide. La disponibilité de terres fertiles, d'infrastructures telles que les magasins de stockage, mais également la présence d'organisations paysannes et de PTF comme PAPSEN facilitent le développement de cette activité.

La commune a aussi une longue tradition de *culture rizicole* au niveau des bas-fonds. Cette situation est favorisée par la présence notamment d'un barrage de retenue à Kindankan et la disponibilité des vallées (pour les variétés de longue durée) et des plateaux (pour les variétés de courte durée). Ces lieux sont privilégiés à cause de l'avancée de la langue salée dans le littoral, ce qui réduit des superficies rizicoles.

Le *domaine arboricole* se caractérise aussi par la présence de moult vergers et la diversité des spéculations (anacarde, mangue, orange, citron, banane) avec comme production dominante l'anacarde. On note également une bonne présence d'organisations dans le secteur de la banane (3 bananeraies de 16 ha chacune) et des palmiers (1 palmeraie de 16 ha à Sorance Diambacounda). Par ailleurs, la commune a pu bénéficier de la présence de partenaires comme l'ONG FODDE et l'appui de l'USAID pour les clôtures de vergers et la formation des acteurs.

Enfin, les *cultures maraîchères* sont aussi très actives dans la commune avec une diversité des spéculations. Les 09 blocs maraichers qui sont fonctionnels produisent de la tomate, du piment, des oignons, de la salade, de l'aubergine, de l'oseille.... Cependant à l'instar des autres cultures, elles souffrent des maux tels que la salinisation et l'absence de semences certifiées et de qualité.

La proximité avec la capitale régionale permet à la commune d'accéder plus facilement aux ressources et services offerts par la capitale régionale ainsi qu'un marché pour l'**écoulement des productions**. Une partie des cultures vivrières (mil, sorgho, riz, maïs, manioc,...) et une bonne partie des productions maraîchères est destinée à la consommation ou au marché local. L'arachide, le sésame, la pastèque, la patate constituent les principales cultures de rente, génératrices de revenus. Une grande partie des travaux se fait manuellement avec une certaine tendance : les femmes sont plus présentes dans la riziculture et le maraîchage alors que les hommes se retrouvent plus dans les cultures des plateaux telles que l'arachide, le mil, le maïs et des cultures fruitières.

Malgré la diversité des productions, le secteur agricole reste globalement gangréné par la vétusté des équipements, le manque de matériels et des semences de qualité, ainsi que le problème d'écoulement

des produits. Aussi, la couverture des besoins alimentaires des paysans n'est pas totalement assurée car souvent les paysans s'installent dans une longue période de soudure pendant laquelle il faut s'endetter pour faire nourrir sa famille pendant la période pré-hivernale. Le diagnostic participatif mené au sein de la commune a synthétisé pour chaque sous-secteur les potentialités (atouts) et les contraintes en proposant des hypothèses de solution:

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<b>Cultures vivrières et cultures de rente</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diverses spéculations (arachide, mil maïs, manioc fonio, patate)</li> <li>Disponibilité des terres cultivables</li> <li>Fertilité des terres</li> <li>Présence d'organisations paysannes</li> <li>Disponibilités des infrastructures (magasin de stockage...)</li> <li>Présence de PTF (PAPSEN)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible rentabilité due aux pratiques rudimentaires</li> <li>Déficit en pluviométrie</li> <li>Faible revenu financier dû à la faiblesse du pouvoir d'achat</li> <li>Problème d'écoulement des produits du à l'enclavement et à l'état des pistes d'accès</li> <li>Attaque d'insectes sur le mil et le maïs</li> <li>Attaque d'oiseaux ravageurs pour le mil</li> <li>Manque de matériels agricoles et difficile accès à l'intrant,</li> <li>Manque d'encadrement des organisations paysannes</li> <li>Divagation des troupeaux</li> <li>Vétusté et capacité réduite du magasin de stockage (1000 T)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer des semences actives</li> <li>Doter en matériel et crédit agricole</li> <li>Former et encadrer les organisations paysannes</li> <li>Mettre en place une boutique phytosanitaire</li> <li>Réhabiliter et au besoin construire des routes et pistes de production</li> <li>Définir le parcours de bétails pour endiguer les divagations</li> <li>Augmenter les forages et puits</li> <li>Réhabiliter le magasin de stockage en augmentant sa capacité.</li> </ul>
<b>Riziculture</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des vallées (pour les variétés longue durée) et des plateaux (variétés courte durée)</li> <li>Présence d'un barrage de retenue (Kindankan)</li> <li>Présence de PTF comme PAPSEN</li> <li>Réglementation locale pour le déplacement du troupeau (convention locale avec création de fourrière par village)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de semences certifiées</li> <li>Divagation du troupeau (augmentation du troupeau)</li> <li>Assèchement des vallées (dû à la déforestation) et tarissement qui occasionnent des problèmes d'abreuvement</li> <li>Salinisation des vallées dans le village de Bouno</li> <li>Acidification et ensablement</li> <li>Réduction des terres cultivables (actions anthropiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à la disposition du secteur du matériel moderne</li> <li>Renforcer la mécanisation</li> <li>Réglementer le temps de pâturage (jachère)</li> <li>Mettre en place des points d'eau et créer de puits pastoraux</li> <li>Doter de semences adaptées, de courte durée et les expérimenter avant l'hivernage</li> </ul>
<b>Arboriculture</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diverses spéculations (anacarde, mangue, orange, citron, banane)</li> <li>Présence de vergers</li> <li>Bonne présence d'organisations dans le secteur de la banane (3 bananerais de 16 ha chacune) et des palmiers (1 palmeraie de 16 ha à Sorance Diambacounda)</li> <li>Appui de l'USAID (clôture vergers et formation des acteurs) et partenariat avec l'ONG FODDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attaque des termites sur les oranges</li> <li>Infection des mangues avec les mouches de mangue</li> <li>Salinisation des vergers</li> <li>Vergers d'anacarde non nettoyés et baisse constatée de leur production</li> <li>Difficulté d'écoulement des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabiliter les pistes de productions pour faciliter l'écoulement</li> <li>Clôturer les vergers de Boudiemar avec une grille</li> <li>Former les acteurs en technique de reboisement et d'arboriculture</li> </ul>
<b>Maraichage</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité des spéculations (salade, tomate, oignon, aubergine, oseille)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salinisation des parcelles maraichères</li> <li>Absence de périmètre clôture</li> <li>Manque de semences et d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonçage de puits modernes</li> <li>Mettre en place des bassins de rétention</li> <li>Encadrer et former les acteurs</li> <li>Faciliter l'accès aux semences et intrants</li> </ul>

### 2.1.1.2 L'élevage

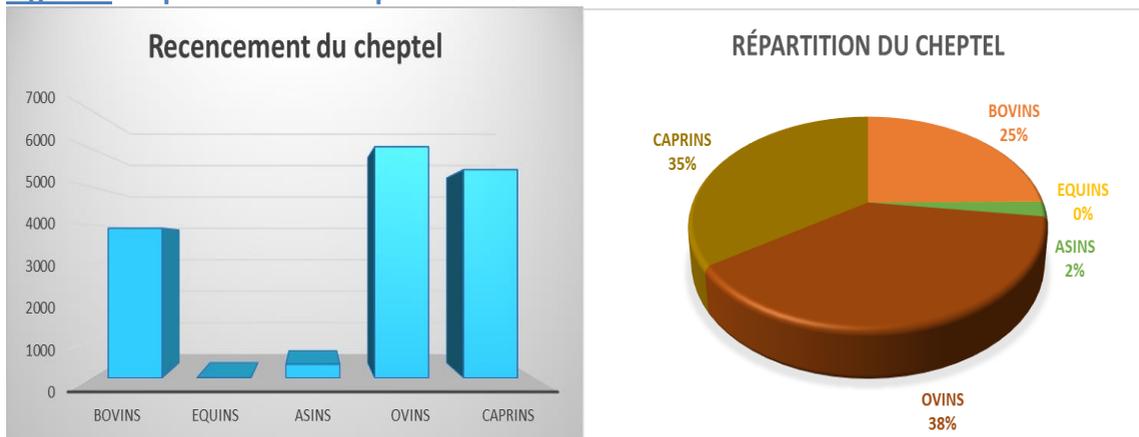
La commune est caractérisée par la diversité des espèces dans le domaine de l'élevage. Le récapitulatif des données d'enquête des animateurs par zone concernant le secteur nous a permis d'obtenir le tableau ci-dessous :

**Tableau 9: Le cheptel de la commune**

	BOVINS	EQUINS	ASINS	OVINS	CAPRINS
OUEST	891	1	69	3386	3368
CENTRE	1207	5	46	184	1022
EST	1816	1	246	2475	1056
TOTAL	3914	7	361	6045	5446

Source : Données Enquête 2018

**Figure 8: Répartition du cheptel communal**



Ce tableau révèle une prédominance des ovins (38%), suivi des caprins (35%) et des bovins (25%). L'espèce équine n'est que faiblement représentée comme en attestent les représentations ci-dessous. On y note une bonne organisation des éleveurs accompagnés de partenaires comme CECF ou encore le Service Départemental de l'Élevage pour la formation des acteurs. Le mode d'élevage de type extensif qui y est pratiqué est une source de revenu très importante. Cependant, son mode d'exploitation en fait plus un moyen de thésaurisation qu'une véritable source de production.

Les principaux maux affectant le secteur sont la réduction des zones de pâturage, la fréquence du vol de bétail accentuée par une population souvent complice et la négligence dans le suivi du troupeau par les bergers. Ces maux s'expliquent par le fait qu'en hivernage, le cheptel est emmené dans la forêt pour y trouver du pâturage en abondance et des points d'abreuvement puisque des mares naturelles se forment et se remplissent durant cette période.

Cette période hivernale bien que favorable au cheptel, ne constitue pas moins une période de graves conflits entre agriculteurs et éleveurs à cause des divagations fréquentes qui sont constatées.

L'absence de parcours de bétail et de zone de pâture conjointement fixés entre agriculteurs et éleveurs, reste la vraie pomme de discorde d'où naissent les conflits. Pendant la saison sèche, les mares s'asséchant, le bétail revient vers les villages pour s'abreuver niveau des puits. Il pâture alors dans les jachères et dans les espaces après cultures. La sécheresse a en outre des effets négatifs sur la

qualité et la quantité de pâturage disponible, en raison notamment des feux de brousse. On note une forte diminution du potentiel pastoral alors même que les besoins existent.

Malgré l'importance qu'elle revêt, l'aviculture reste traditionnelle, voire archaïque. Le petit élevage est essentiellement prisé par les femmes et porte sur la volaille. Cependant, les poulaillers sont souvent conçus de manière sommaire, sans aucun soin ni respect de normes techniques. Ils sont parfois surchargés et ne sont pas accompagnés de mesures de vaccination. Les produits obtenus sont vendus pour régler des problèmes ponctuels (achat de savon, de chaussures etc...).

Le diagnostic participatif mené au sein de la commune a synthétisé pour ce secteur les potentialités (atouts) et les contraintes en proposant des hypothèses de solution pour juguler les menaces :

ATOUS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une diversité de troupeaux avec prédominances des bovins</li> <li>• Bonne organisation des éleveurs</li> <li>• Présence de partenaires comme CECP</li> <li>• Formation des éleveurs par le service départemental de l'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui insuffisant du secteur par l'Etat (pas d'autorisation)</li> <li>• Manque de point d'eau</li> <li>• Réduction des zones de pâturage</li> <li>• Epidémie affectant les caprins</li> <li>• Fréquence du vol de bétail et complicité des voleurs avec la population</li> <li>• Absence de surveillance (négligence dans le suivi du troupeau par les bergers)</li> <li>• Absence d'union entre éleveurs</li> <li>• Cherté des vaccins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Foncer de nouveaux forages et accroître les points d'eau pour l'abreuvement du bétail</li> <li>• Canaliser les troupeaux dans les zones de pâturage</li> <li>• Renforcer les campagnes de vaccination et doter de moyens les agents vétérinaires</li> <li>• Créer des fourrières dans chaque village</li> <li>• Respecter et appliquer les lois sur le vol de bétail et marquer le bétail</li> <li>• Accroître les moyens du secteur pour renforcer la sécurité</li> </ul>

### 2.1.1.3 La foresterie

La production forestière est à la fois variée et riche. La commune regorge beaucoup de produits forestiers du fait de l'importance de ses surfaces boisées. On y note :

- *Les produits de la chasse* : la faune est très riche et variée allant de gibiers à plumes (pintades, francolins..) au gibier à poils (lièvres, céphalophes..).
- *Les fruits forestiers* dont la plus grande partie est auto consommée pour des besoins domestiques. Il s'agit du néré, du dimb, du ditax, du mad, du doole, du pain de singe, des noix palmistes...
- *L'exploitation du bois* concerne le bois de chauffe, le bois d'œuvre et celui de service.

L'exploitation forestière est cependant menacée par quelques fraudes dans la forêt communautaire et même dans la forêt classée de Boudhié. Ce qui pose le problème de leur surveillance et leur gestion.

L'exploitation des ressources naturelles de la Commune en générale ne doit pas compromettre les besoins des générations actuelles et futures. Il faut tenir compte des **objectifs de développement durable** notamment ceux qui visent à :

- « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, à gérer durablement les forêts, à lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Ainsi, la recrudescence des feux de brousse et les défrichements incontrôlés appellent à la redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse, à leur encadrement, à leur équipement ainsi qu'à leur suivi. Aussi l'aménagement des vallées est nécessaire pour lutter contre l'avancée de la langue salée qui hante le sommeil des populations.

#### 2.1.1.4 La pêche

La commune de Bambali est arrosée par le fleuve Casamance et bénéficie de la présence de bolongs. La pêche est pratiquée dans une bonne partie de la commune. Des villages comme Bambali, Bouno, Massaria, Kindakam, accueillent une importante communauté de pêcheurs de l'ethnie Bambara, composés en majorité de jeunes, munis de pirogues et d'armement traditionnels. Les filets dits éperviers sont fabriqués sur place à l'aide de fils appropriés achetés dans le commerce. Il existe cependant quelques pirogues motorisées et des gilets de sauvetage. En outre il y a la présence de débarcadère et de quais de pêche.

Cette activité principalement réservée aux hommes, se caractérise par la diversité des espèces. mises à terre constituées de carpes (Tilapia), de mullets mais également de crevettes. Quant aux femmes, elles s'activent surtout à la pêche aux huitres. Il faut noter également la présence dans le fleuve d'autres espèces (le 'ngot' en oulof ou pomatomus saltator, le 'bambading' en mandingue ou psettus sabea...). Cette activité revêt cependant un caractère artisanal. Le nombre total de pirogues augmente mais ces embarcations sont dépourvues d'équipements modernes. Une grande partie de la pêche est auto consommée, et le reste est écoulé au rivage à des 'bana-bana' composés de femmes (commerce d'huitres et autres produits de pêche) et de jeunes revendeurs, munis de paniers solidement attachés sur des bicyclettes, allant les revendre dans les villages, les louma ou à Sedhiou., La raréfaction des espèces due à la surexploitation par les pêcheurs notamment étrangers, la dégradation de la mangrove et l'utilisation de filets non adaptées affectent ce secteur. A cela s'ajoutent le manque d'organisation des pêcheurs et l'absence d'équipements modernes. La situation est synthétisée au niveau de ce tableau de diagnostic participatif :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des espèces et bonne production de poissons</li> <li>• Présence du fleuve Casamance</li> <li>• Présence de bolongs</li> <li>• Présence de pêcheurs</li> <li>• Présence de pirogues motorisées et de gilets de sauvetage</li> <li>• Présence débarcadère et quais de pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raréfaction des poissons</li> <li>• Mailles de filets non adaptées (mauvais état)</li> <li>• Dégradation de la mangrove</li> <li>• Exportation du produit pêché par les expatriés (pêcheurs étrangers)</li> <li>• Absence de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le contrôle</li> <li>• Exiger des filets plus adéquats (pour épargner les espèces juvéniles)</li> <li>• Préconiser le repeuplement de la végétation aquatique (mangrove)</li> <li>• Encourager la vente au niveau local</li> </ul>

### 2.1.1.5 L'artisanat et le commerce

- **Le sous-secteur artisanal** est marqué par la présence d'acteurs formalisés (menuisiers en bois et en métal chez les hommes et femmes potières à Kidankam ) appuyés par des partenaires comme Wula Nafa. Cependant certains artisans bénéficient d'une formation dans un cadre familial ou sur le tas. C'est le cas des forgerons, des maçons, des menuisiers même si quelques-uns d'entre eux ont eu à bénéficier d'un stage de perfectionnement au niveau du centre de formation de Sédhiou. Après leur formation, la plupart d'entre eux s'installent dans leur village. Ils sont sous équipés et mal rémunérés. Leur manque d'organisation et leur niveau de qualification très bas limitent fortement leur accès aux marchés.
- **Le sous-secteur du commerce** souffre d'absence de marché et de problème d'écoulement des produits. Les boutiques et étales tenues au niveau des villages par des détaillants aux maigres ressources, assurent le ravitaillement des populations en denrées de première nécessité. Cependant il y a un réel dynamisme des acteurs pour une activité source de revenus pour les dépenses quotidiennes.

L'échange de poissons se fait entre pêcheurs qui vendent leurs produits à des bana-banas locaux, constitués de femmes ou de jeunes qui, à l'aide de leurs vélos, les acheminent jusqu'à Sédhiou ou même réussissent à trouver des acheteurs du côté de la zone forestière. Le bétail est vendu aux bouchers. Les produits fruitiers et maraîchers sont bradés à des prix dérisoires pour éviter le pourrissement.

Les maux qui gangrènent ces secteurs sont caractérisés par la mauvaise organisation et le manque de formation des acteurs ainsi que la non vulgarisation de la production locale. La faiblesse du pouvoir d'achat local fait que la plupart des produits sont exportés vers les grandes villes (Sédhiou, Kolda , Ziguinchor ou Dakar). La situation de ces secteurs est résumée dans ce tableau de diagnostic participatif avec des solutions proposées à cet effet.

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<b>Artisanat</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'acteurs formalisés</li> <li>• Présences d'unités de transformation</li> <li>• Partenaires OULANAFa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de formation et inorganisation des acteurs</li> <li>• Indisponibilité des matières premières</li> <li>• Faible vulgarisation de l'expertise locale,</li> <li>• Absence d'unités laitières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter en matériels (scierie,..)</li> <li>• Plaidoyer pour la promotion de l'expertise locale (maçon)</li> <li>• Réorganiser les acteurs en leur dotant d'un centre de formation polyvalent</li> <li>• Mettre en place une unité laitière</li> </ul>
<b>Commerce</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme des acteurs</li> <li>• Bonne production maraichère</li> <li>• Activité source de revenus pour les dépenses quotidiennes</li> <li>• Existence de chambre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de pistes de production pour désenclaver, problème d'écoulement de la production vendue à Sédhiou</li> <li>• Absence de marché,</li> <li>• Fortes taxes et frais de transport exorbitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménager les pistes de production</li> <li>• Faciliter l'accès au crédit</li> <li>• Alléger les travaux des femmes</li> </ul>

froide	• Faiblesse du pouvoir d'achat	
--------	--------------------------------	--

## 2.1.2 Les sous-secteurs d'appui à la production

### 2.1.2.1 Energie

La commune de Bambali bénéficie d'un accès à l'électrification avec cinq (05) villages raccordés à la haute tension (Bambali, Nguindir, Boudhié samine, Bamacounda, Bouno). Cependant le taux d'électrification rurale demeure faible et la fourniture de l'électricité insatisfaisante. A cela s'ajoutent les branchements clandestins et incontrôlés ainsi que les mini-centrales non fonctionnelles (à Sorance, Maroncounda, Missira, Massaria, Badiari). Il faut donc raccorder les villages restant au réseau HT et l'extension du réseau électrique pour réduire les branchements clandestins. Ces mesures devraient accélérer le développement de la commune dans la plupart des sous-secteurs. La synthèse des atouts, contraintes et solution est donnée par le tableau suivant.

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'électrification</li> <li>• 7 villages raccordés</li> <li>• 5 villages de haute tension (Bambali, Nguindir, Boudhié samine, Bamacounda, Bouno)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible accès à l'électrification rurale</li> <li>• Insatisfaction pour la fourniture de l'électricité</li> <li>• Branchements clandestins et incontrôlés</li> <li>• Mini centrales non fonctionnels (Missira)</li> <li>• Distribution non continue (Sorance, Maroncounda, Badiari, Massaria, Missira)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccorder les villages qui sont le long des rues haute tension</li> <li>• Densifier et étendre le réseau électrique pour réduire les branchements clandestins</li> <li>• Réhabiliter les mini-centrales</li> </ul>

### 2.1.2.2 Système Financier Décentralisé

La commune se caractérise par l'absence notoire de système décentralisé de microfinance. Malgré qu'une frange de la population ait accès au financement à partir de la commune de Sedhiou, il n'existe pas d'institutions de crédit de proximité et la distance par rapport aux localités dotées de SFD pose problème. Il est urgent de doter la commune d'institutions de crédit mutuel de proximité pour accompagner son essor économique.

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de SFD</li> <li>• Distance par rapport aux localités dotées de SFD (18 km pour rallier Sédhiou)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des institutions de crédit mutuel de proximité</li> </ul>

### 2.1.2.3 La communication

S'agissant du **sous-secteur du transport**, la commune est traversée par une route principale (partie sud de la boucle du Boudhié, route latéritique en cours de réhabilitation) et des pistes de production.

Malgré l'insuffisance des moyens de déplacement, le transport terrestre est assuré par quelques véhicules en mauvais état qui font la navette Bambali-Sédhiou (à raison d'un départ le matin et un retour le soir) et parfois jusqu'à Djirédji. D'autres se déplacent à pied, à vélo ou par Jakarta, ou

encore par charrette ce qui rend parfois difficile le transfert des malades vers Sedhiou. Enfin, l'inexistence de gare routière, conjuguée à l'état défectueux des pistes et à le prix élevé des tarifs du transport constituent un frein à l'écoulement des produits et donc aux échanges. Le transport fluvial est assuré par des pirogues motorisées avec peu de modernisme.

Quant au **sous-secteur des télécommunications**, on note la présence des différents opérateurs (Orange, Tigo et Espresso) avec une couverture assez correcte. Aussi, plusieurs fréquences radios sont accessibles (Gaabou Fm, Couma Fm, Koukoumel, Sud Fm...). Les télévisions nationales y sont aussi disponibles. Cependant la couverture réseau peut être améliorée mais l'urgence pour la commune est d'avoir sa propre radio communautaire comme en atteste ce tableau récapitulatif du diagnostic participatif :

ATOUS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<b>Communication (transport)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité de plans pour pistes de production</li> <li>• Disponibilité d'une route principale et de 4 pistes de production</li> <li>• Existence de pirogues motorisées pour le transport fluvial et de motos jakarta</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pistes défectueuses et insuffisantes,</li> <li>• Inexistence de gare routière (gare à vocation multifonctionnelle)</li> <li>• Insuffisance de moyens de transport et du flux (Horaire Bambali-Sédhiou : 1 départ matin ; 1 départ soir)</li> <li>• Cherté excessive des tarifs du transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revêtir et renforcer les pistes de production, les raccorder aux différentes localités</li> <li>• Doter davantage de véhicules pour réduire le cout du transport,</li> <li>• Créer un dépôt d'essence pour le ravitaillement</li> </ul>
<b>Télécommunications</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquences radios accessibles (Gabou fm sd, Couma fm, Koukoumel)</li> <li>• Couverture des opérateurs (tigo, orange, espresso)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau instable</li> <li>• Couverture incomplète</li> <li>• Pas de radio communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer une radio communautaire</li> <li>• Améliorer la couverture réseau</li> </ul>

## 2.2 B. CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### 2.2.1 L'éducation et la formation

Le secteur de l'éducation se caractérise par une présence non négligeable de la junte féminine surtout dans les comités de gestion créés au sein des établissements où elles occupent le plus souvent le rôle de gestionnaire. Il arrive également de trouver dans certaines zones de la commune, d'Associations de Mères d'élèves à l'instar d'Associations de Parents d'élèves pour participer à la bonne marche de l'éducation des enfants mais surtout à encourager la scolarisation des filles, qui le plus souvent, sont données en mariage. Malgré l'inexistence de femmes à la tête d'établissement public à travers la commune, l'effectif des enseignantes est plus important que celui des hommes dans le cycle secondaire. Quant à l'alphabétisation dans les langues nationales, elle est surtout pratiquée par les femmes à travers des projets de financement initiés par des partenaires comme TOSTAN. Elle constitue également un moyen de sensibilisation sur l'excision des filles.

Le cycle va du préscolaire, au secondaire en passant par le primaire et le moyen. Il faut noter également la présence d'autres types d'enseignement que sont l'éducation islamique ("Daara") et l'alphabétisation des adultes (CAF). Les données de base collectées après enquête sont synthétisées dans ce tableau afin de dresser l'état des lieux:

**Tableau 10: Indicateurs du sous-secteur de l'éducation**

INDICATEURS	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Autres	Total
Nombre d'écoles	22	16	5	3		46
Nombre d'élèves	1104	4504	1180	112		6900
Nombre d'enseignants	36	129	71	55		291
Nombre d'abris provisoires	35	24	15	0		74
Nombre de Daaras					19	19
Nombre de CAF					14	14

Source : Données Enquête, 2018

Pour la carte scolaire des infrastructures par cycle ainsi que leurs composantes, elle se présente comme suit :

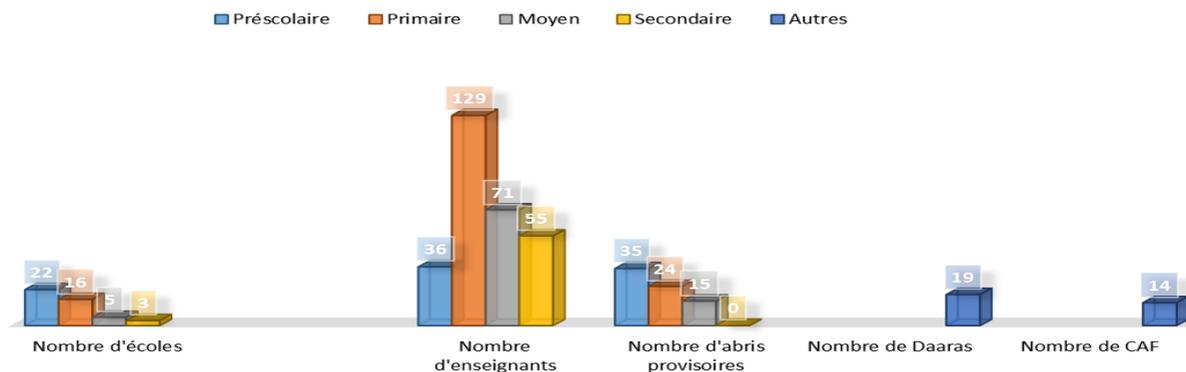
- **Le cycle préscolaire** est le cycle le mieux doté en infrastructures : on y compte (22) écoles (4 dans la zone Ouest, (13) dans la zone Centre et (05) dans la zone Est) pour un total de 1104 élèves et 36 enseignants. C'est dans ce cycle qu'on retrouve aussi plus d'abris provisoires (35).
- **Le cycle primaire** se caractérise par un nombre d'élèves assez important : 4504 élèves et 129 enseignants pour (16) écoles ((06) dans la zone Ouest, (02) dans la zone centre et (08) dans la zone Est), on y dénombre (24) abris provisoires.

- **Le Cycle Moyen** compte peu d'abris provisoires (15), mais également peu d'infrastructures (05) CEM (dont (02) dans la zone Ouest, (01) dans la zone Centre et (02) dans la zone Est) pour 1180 élèves.

- **Le Secondaire**, contrairement aux cycles cités plus haut, on y pas dénombré d'abris provisoires par contre peu établissements ((03) dont (02) dans la zone Ouest et (01) dans la zone centre) pour 112 élèves.

Quant à l'enseignement coranique, la commune compte un total de (19) **daaras** traditionnels ((03) à l'Ouest, (09) au Centre et (07) dans la zone Est) et l'alphabétisation avec un total de (14) **CAF** (dont (03) dans la zone Ouest et (09) dans la zone Est).

**Figure 9: Représentation des indicateurs dans l'éducation**



Le récapitulatif de la carte scolaire par zone est résumé comme suit :

- **Zone OUEST** : (04) écoles préscolaires (Francounda, Nguindir, Kindakam et B. Samine), (06) écoles primaires publiques, (02) CEM, (02) écoles publiques dans le secondaire à (Francounda, Nguindir), (03) daaras traditionnels (Nguindir, Kindakam et B. Samine) sans eau ni électricité ; (03) CAF.

- **Zone CENTRE** : (13) écoles préscolaires, (02) écoles primaires publiques à Bambali, (01) école publique dans le Moyen à Bambali (510 élèves), (01) école publique dans le Secondaire à Bambali, (09) daaras sans eau ni toilettes ; (02) CAF.

- **Zone EST** : (05) écoles préscolaires communautaires, (08) dans le Primaire, (02) dans le Moyen (Bouno et Badiari), 7 daaras traditionnels, (09) CAF.

Malgré un acceptable taux de scolarisation et l'existence d'infrastructures de proximité notamment dans le primaire, il n'y a pas de daaras modernes et la plupart des infrastructures scolaires ne sont pas clôturées et il n'y a pas d'accès à l'eau.

Sur les 46 écoles de la commune, près de la moitié (22) sont du cycle élémentaire. Sur les 6900 élèves de la commune, 16% sont du préscolaire, 65% de l'élémentaire, 17% du Moyen et seulement 1,6% du secondaire. Sur les 291 enseignants, 55% sont dans le primaire.

Il a été également constaté un nombre important d'abris provisoires (74), 47% sont dans le préscolaire, 32% dans le primaire et 21% dans le moyen. Il n'y a que (17) écoles avec eau : (14) dans

le primaire et (03) au Moyen ;(06) avec électricité : (04) au primaire, (02) au moyen et (19) avec toilettes : (17) dans le primaire, (02) dans le moyen.

En outre, l'enseignement est confronté à certaines difficultés liées au niveau de formation des enseignants,, à l'absence de bibliothèque, mais aussi de manque de salle informatique pour la recherche documentaire. Les éléments de diagnostic participatif consignés dans ce tableau renforcent le constat précédent :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort taux de scolarisation</li> <li>Existence de daraas traditionnels, collèges de proximités et d'un lycée,</li> <li>APE, CG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'accompagnement des acteurs,</li> <li>Non couverture par le lycée de Bambali de tous les besoins de la commune,</li> <li>Pas de bibliothèque et salle informatique</li> <li>Pas d'école de formation dans la commune,</li> <li>Déperdition scolaire : taux d'abandon assez élevé dans les CM (Phénomène Jakarta) du aux grossesses et mariages précoces, exode rurale, l'influence des expatriés sur les élèves,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'1 CM à Massaria et 2 collèges à Boudhié Samine,</li> <li>Doter de centre de formation et salle informatique,</li> <li>Renforcer la sensibilisation des acteurs</li> <li>Sensibilisation pour grossesses et mariages précoces via centre ADO.</li> </ul>

### 2.2.2 La santé, la nutrition et l'action sociale

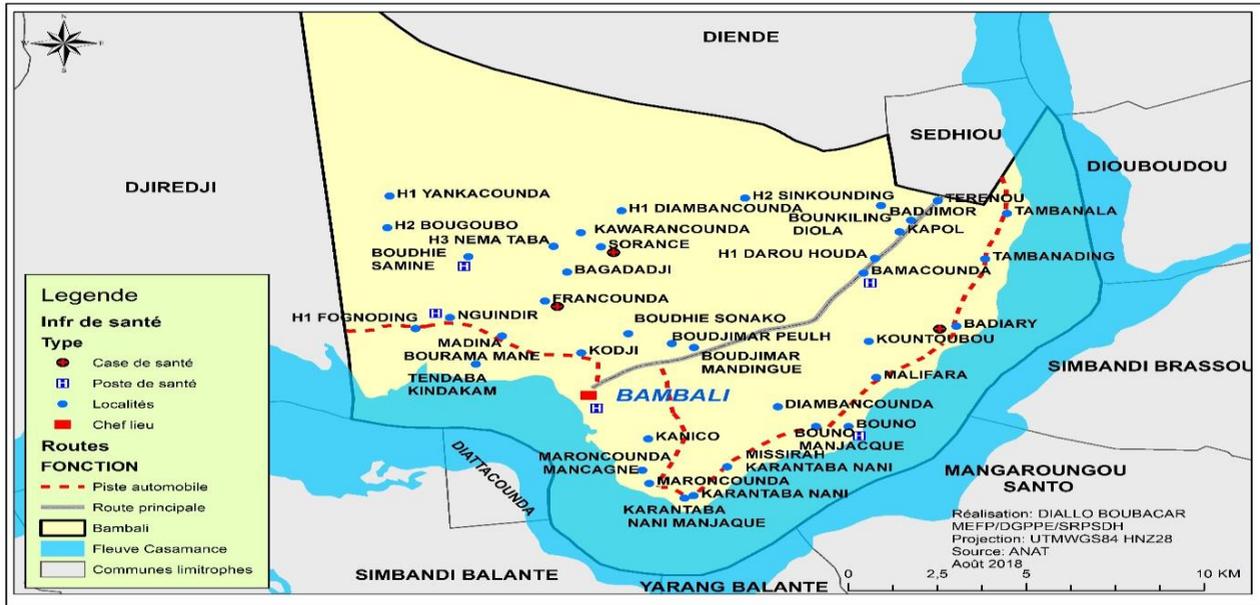
L'état des lieux synthétisé dans le tableau suivant nous donne une idée sur la typologie et la taille du système de santé dans la commune.

**Tableau 11 : Fiche récapitulative des données d'enquête sur la santé.**

INDICATEURS/ ZONE	OUEST	CENTRE	EST	TOTAL
Nombre de postes de santé	2	1	2	5
Nombre de cases de santé	2	1	1	4
Nombre de maternités				3
Nombre de mutuelles de santé				1
Nombre de lits				19
Nombre de pharmacies				0
Nombre d'ambulances				1
Nombre de sages-femmes	1	2	1	4
Nombre d'infirmiers	1	1	1	3
Rayon d'Action Moyen pour atteindre un poste de santé en km				4,22

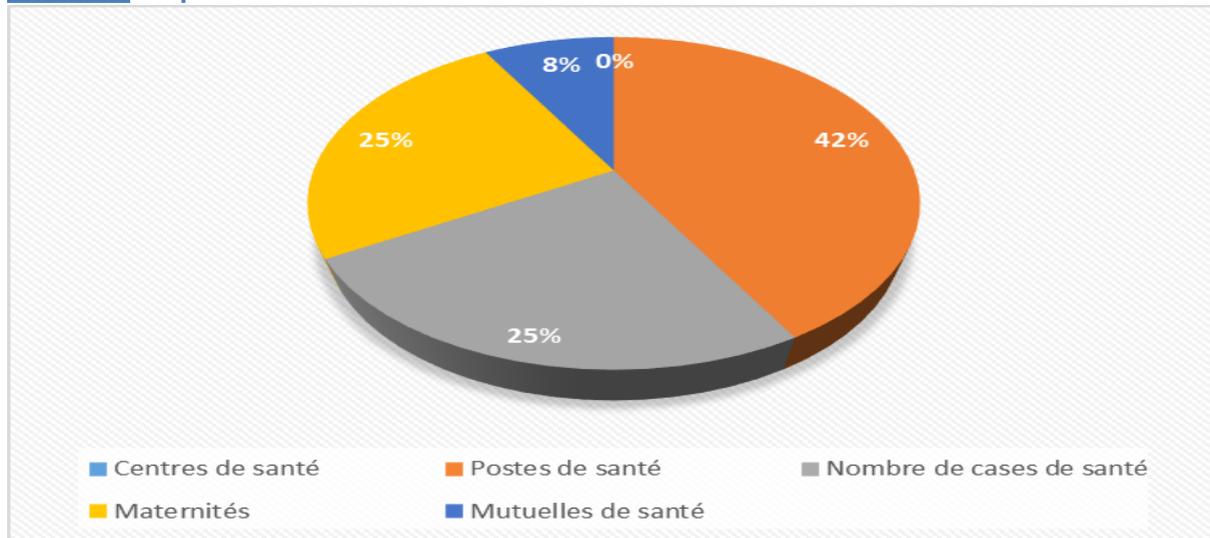
Source : Données Enquêtes 2018

**Figure 10: Carte sanitaire de la Commune**



Les résultats de l'enquête révèlent l'absence de pharmacie et dépôt de pharmacie sur l'ensemble du territoire communal. Il y a néanmoins 5 postes de santé assez bien équipés (les zones périphériques étant dotées de 2 chacune), 3 maternités, 4 cases de santé et une mutuelle de santé. Le nombre total de lits est de 19 et le personnel est composé de 3 infirmiers chef de poste et 4 sages-femmes. La commune est dotée d'une ambulance et il faut en moyenne 4 km pour atteindre un poste de santé.

**Figure 11: Répartition des infrastructures sanitaires**



La figure illustre et renforce le précédent constat sur l'absence de centre de santé qui contraste avec les postes de santé qui représentent 42% des infrastructures sanitaires.

Le tableau synthèse de diagnostic participatif ci-dessous notifie la présence de partenaires dans le domaine (OPEN DOORS) et des programmes de l'Etat (CMU, BSF) même si leur effectivité et le remboursement (pour les programmes de l'Etat) pose problème.

Dans le domaine de la **nutrition**, sur les 28 villages dépistés au 1<sup>er</sup> semestre 2018 par l'ONG KAFO, il n'est recensé aucun cas de malnutrition aigüe sévère (M.A.S). Cependant, il est recensé 105 cas de malnutrition aigüe modérée sur une population dépistée de 3281 individus soit un taux de 3,3%.

**Tableau 12: Données dépistage malnutrition commune de Bambali S1 2018**

NOM DE VILLAGES DEPISTES	NOMBRE TOTAL DEPISTES	TOTAL MAM	TOTAL MAS
BAMBALY	298	8	0
BOUNO	336	6	0
NGUINDIR	180	5	0
BOUDIE SAMINE	192	6	0
BADIARY	180	4	0
MASSARIA	160	5	0
KINDACAM	177	4	0
BAMACOUNDA	115	4	0
BOUDHIEMAR	126	6	0
SORANCE	130	4	0
MISSIRA	143	4	0
MARRANCOUNDA	110	5	0
FRANCOUNDA	215	5	0
TAMBANA BA	128	4	0
BAGADADJI	82	4	0
DIAMBANCOUNDA I	90	2	0
MALIFARA	80	4	0
KOUNTOUBOU	54	3	0
KODJI	78	3	0
YANGAKOUNDA	55	2	0
BOUGBO	43	2	0
NEMATABA	72	3	0
KAPOL	41	2	0
TAMBANADING	44	2	0
SONAKO	24	2	0
DIAMBANCOUNDA II	47	2	0
MADINA	43	2	0
KANICO	38	2	0
<b>TOTAL S1 2018</b>	<b>3281</b>	<b>105</b>	<b>0</b>

Source : ONG KAFO, semestre 1, 2018.

Pour réduire ce taux, la mise en place d'activités de sensibilisations dans ce domaine, un suivi et un appui nutritionnel pour les mères et de femmes enceintes pourrait aider à prévenir ce fléau qui frappe les enfants.

Globalement, le sous-secteur de la santé souffre du manque de moyens de transport pour rallier les infrastructures et de moyens pour assurer les soins essentiels. A cela s'ajoute l'insuffisance de personnel de santé qualifié et une certaine négligence pour la prise en charge des patients, selon les personnes enquêtées.

Les solutions consignées dans ce tableau sont préconisées pour juguler les menaces.

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de 4 postes de santé assez équipés,</li> <li>3 centres de santé fonctionnels</li> <li>Existence d'un centre polyvalent à Bamacounda</li> <li>Existence d'1 ambulance à Bambali,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de médicaments dans les infrastructures pour enrayer les maladies telles que le paludisme, la diarrhée, la pneumonie,</li> <li>CMU (gratuité des soins des -5ans) et BSF non effectives, remboursement de l'Etat faisant défaut,</li> <li>Manque de moyens de transport pour rallier les infrastructures de santé,</li> <li>Manque de moyens pour assurer les soins essentiels,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire et équiper les infrastructures de santé</li> <li>Construire un centre de Santé à Bambali</li> <li>Clôturer la case de santé de Bambali et le centre polyvalent</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de partenaires (OPEN DOORS...)</li> <li>• CMU et BSF disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de gestion : manque de personnel qualifié et négligence notée pour la prise en charge.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulariser les agents de santé et prendre en charge les bénévoles</li> </ul>
--	---	--

### 2.2.3 L'hydraulique

Pour une meilleure organisation de la gestion de l'eau, quatre comités de gestion (ASUFOR) ont été créés dont deux (02) fonctionnels (Boudhie samine et Baambali) et deux autres prévus à Bouno et Boudhie Mar. S'agissant de la gestion, l'ASUFOR de Bambali est dirigée par une femme.

La commune est dotée d'un réseau hydraulique assez desservi et réparti comme suit : la zone Ouest disposant d'un forage et de 16 bornes fontaines. Dans la zone centre, on recense 27 puits, un forage, un château d'eau, et deux (2) bornes fontaines. La zone Est n'est pas en reste car elle compte quatre (4) puits hydrauliques (2 à Bamacounda, 2 à Bouno), un forage et un château d'eau.

Pour un meilleur approvisionnement en eau il serait souhaitable de réhabiliter certains forages comme celui de Boudhiémar mais également réhabiliter les barrages de Kinadakam, Bambali, Badiari, Nguindir. Enfin, une demande forte est faite par les populations pour bénéficier de branchements de la SDE (robinets et compteurs dans les foyers) car les coupures d'eau et le tarissement de puits sont récurrents.

Ce tableau de synthèse recense le diagnostic de ce sous-secteur et les solutions proposées à cet effet par les populations :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existences d'1 puits moderne</li> <li>• 2 forages (Bambali et Boudhié Samine) et 1 en cours (Bouno)</li> <li>• 1 mini forage en instance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de branchement SDE</li> <li>• Absence de robinets (Yangacounda) malgré la contribution des populations</li> <li>• Cherté du m<sup>3</sup> d'eau (400 francs)</li> <li>• Tarissement des puits et coupures d'eau récurrentes (eau disponible que le matin)</li> <li>• Problème de gestion des forages et manque d'eau (manque de matériel au forage de Bouno qui polarise 10 villages, forage non fonctionnel à Boudhiémar)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le réseau hydraulique (puits, forages), doter en matériel (Bouno) et réhabiliter le forage de Boudhiémar</li> <li>• Réhabiliter les barrages de Kinadakam, Bambali, Badiari, Nguindir</li> <li>• Plaidoyer pour bénéficier de branchements SDE et des robinets et compteurs dans les foyers</li> </ul>

### 2.2.4 L'assainissement et le cadre de vie

L'assainissement est un sous-secteur presque inexistant dans la commune de Bambali, faute de moyens. De même l'inexistence de systèmes de collecte, occasionne l'anarchie dans les dépôts sauvages des ordures (dépôt dans les faros et derrière les maisons). Quant aux latrines, elles sont

essentiellement de type traditionnel et il n’y a pas non plus d’égouts et de vidange encore moins assez de latrines modernes d’où la prolifération des fosses sauvages.

Malgré tout, la population se donne les moyens d’inverser la tendance à travers des journées d’intervention et de sensibilisation ponctuelle (“Sét-sétal”) dans les localités. Il faut noter également quelques formations animées par le service régional de l’assainissement au profit des conseillers.

S’agissant du foncier, les espaces frontalières entre communes sont aujourd’hui le lieu d’innombrables conflits et font l’objet d’une forte spéculation. Bambali n’est pas en reste car la Commune de Sédhiou empiète aujourd’hui sur ses terres avec sa décharge logée à Bounkiling Joola, un village de la commune de Bambali. Cette situation, source de nuisances foncières est liée à l’absence de plan d’aménagement territorial fiable.

Bambali devant désormais faire face à l’extension rapide de sa population et à ses besoins croissants en espaces pour l’habitat, a prévu des opérations de lotissements qui, au-delà de régler certains problèmes, sont sources de revenus pour la Commune.

D’autres contraintes liées à l’habitat et au cadre de vie ainsi que des hypothèses de solution sont regroupées dans ce tableau de diagnostic :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation ponctuelle (Set Setal) dans les localités</li> <li>• Existence de latrines traditionnelles</li> <li>• Formation des conseillers par le service assainissement de Sédhiou</li> <li>• Absence d’inondation dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes d’assainissement pas pris en charge faute de moyens</li> <li>• Inexistences des systèmes de collecte</li> <li>• Dépôts sauvages (faro, clôture)</li> <li>• Latrines non modernes et erreurs d’implantation</li> <li>• Absence d’égouts et de vidange</li> <li>• Insuffisance d’édifices publiques et présence de fosses sauvages,</li> <li>• Absence de jardins publiques et d’aires aménagées, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d’un site de dépôt d’ordures</li> <li>• Doter la commune d’un système de vidange et les foyers de poubelles publiques</li> <li>• Création d’espaces verts aménagés pour la population</li> </ul>

### 2.2.5 La jeunesse, les sports et la culture

Malgré des aires de jeux disponibles et un club de football en ligue régionale, la commune ne dispose pas d’infrastructures adéquates dignes de ce nom ( terrains non clôturés ). S’agissant des activités culturelles, la commune ne dispose pas de foyers des jeunes, ni de centre de formation ni d’infrastructures culturelles pour accompagner les ASC.

Ces dernières s’activent néanmoins dans l’organisation des cours de vacances ou des semaines culturelles.

S’agissant de l’emploi de jeunes, il est freiné surtout par l’absence d’industries ou de PME-PMI. L’autre contrainte est le manque d’encadrement.. De même, le déficit de formation qualifiante des

jeunes ne favorise pas leur insertion dans le monde du travail, alors que la commune regorge de grosses potentialités de valorisation économique.

Enfin, on note le faible taux d'accès au financement, qui réduit énormément les capacités d'accompagnement des entrepreneurs.

Les aspirations des populations pour ce sous-secteur sont contenues dans ce tableau de diagnostic.

<b>ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES</b>	<b>FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES</b>	<b>HYPOTHESES DE SOLUTION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ASC, et aires de jeux disponibles</li> <li>• Existence d'un club en ligue régionale</li> <li>• Semaines culturelles et organisation des cours de vacances pour certaines ASC,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de foyers de jeunes,</li> <li>• Aires non clôturées,</li> <li>• Pas de monuments culturels</li> <li>• Pas de centre de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clôturer 2 terrains par zone</li> <li>• Doter les clubs de moyens logistiques et financiers</li> <li>• Doter de la jeunesse quelques compétences pour les aider dans leur fonctionnement</li> <li>• Subventionner suffisamment les ASC pour alléger leurs charges.</li> <li>• Former les jeunes à l'entrepreneuriat et renforcer les activités citoyennes.</li> </ul>

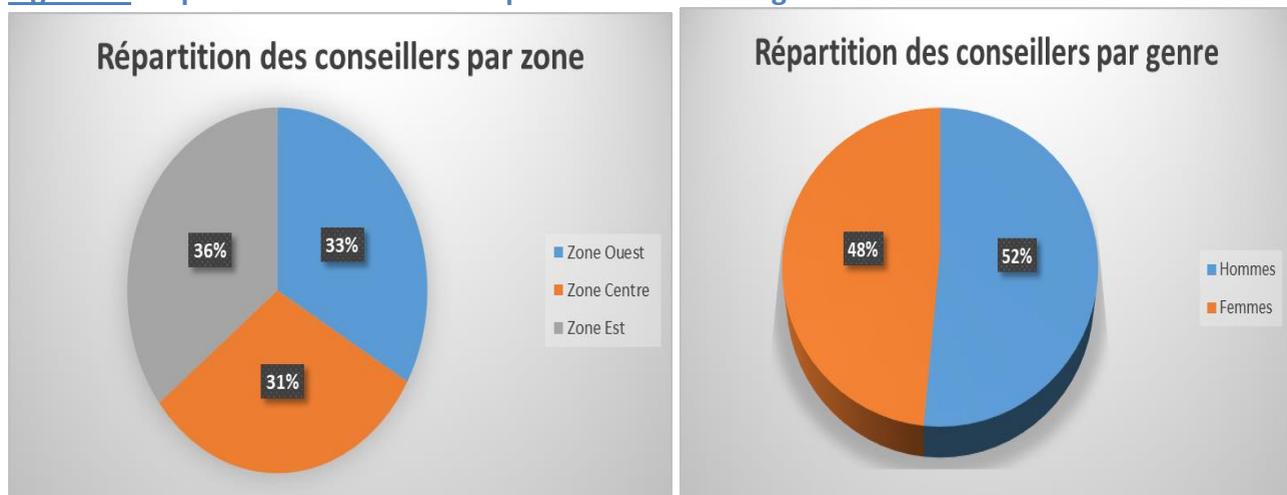
## 2.3 GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE

### 2.3.1 Le Conseil Municipal

Le conseil municipal de Bambali compte 46 membres répartis de manière assez équilibrée entre les trois zones. La **zone Ouest** compte 15 conseillers, **la zone centre** 15 conseillers et la zone **Est** 16 conseillers municipaux. A la tête de la commune se trouve un Maire, trentenaire, enseignant de profession, qui est à son premier mandat assisté par deux adjoints.

La dimension genre est aussi prise en compte dans la répartition des conseillers : 52% d'hommes pour 48% de femmes. Contrairement aux membres du bureau, où on ne compte aucune femme. Les conseillers ont une moyenne d'âge de 38 ans, le plus âgé a 64 ans tandis que le plus jeune n'a que 27 ans.

**Figure 12: Répartition des conseillers par zone et selon le genre**

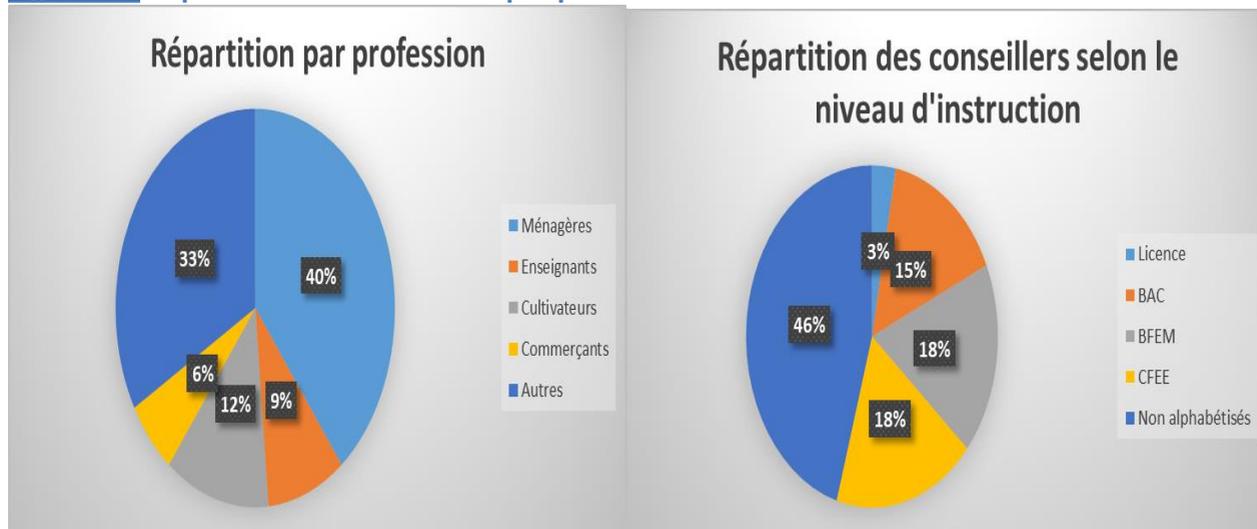


En outre, près de 40% des conseillers sont des femmes au foyer, les autres s'activant dans le commerce (6%), l'enseignement (9%) ou dans les sous-secteurs productifs (12%).

Quant au niveau d'instruction, près de la moitié des conseillers (46%) n'est pas alphabétisée, 15% ont le BAC, 18% le BFEM et 18% le CFEE.

Le faible niveau d'instruction des femmes conseillères ne favorise pas leur bonne participation aux débats surtout, lors du vote du budget de la commune.

**Figure 13: Répartition des conseillers par profession et selon le niveau d'instruction**



Compte tenu des enjeux liés à la décentralisation, le conseil municipal de Bambali dispose de onze (11) commissions spécialisées que sont :

- la Commission environnement et gestion des ressources naturelles,
- la Commission Coopération décentralisée,
- la Commission Genre et promotion féminine,
- la Commission Finance,
- la Commission Planification et infrastructure
- la Commission Jeunesse et Sports,
- la Commission Domaines et développement rural,
- la Commission Santé, action sociale et hygiène,
- la Commission Éducation et alphabétisation.

Chaque commission est chargée d'étudier et de donner son avis sur les questions en rapport avec son domaine de compétence. Cependant le faible niveau d'instruction (46% des membres sont non alphabétisés) fait que certaines commissions sont peu fonctionnelles.

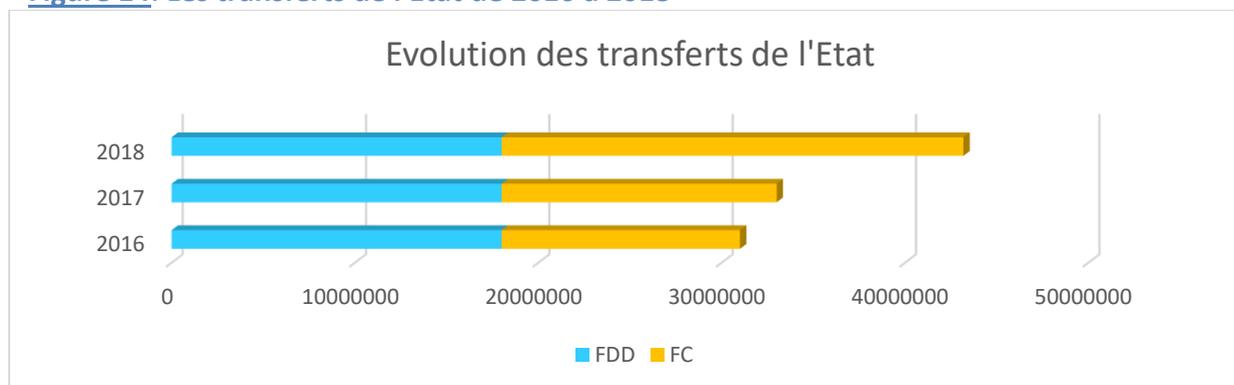
Le diagnostic de ce conseil municipal a fait ressortir d'autres faiblesses relatives d'une part à la méconnaissance des textes de la décentralisation et des compétences transférées des élus, d'autre part à la faiblesse des ressources financières de la commune. Il y'a également le degré de représentativité des femmes dans ces commissions. Sur les onze, seule la commission Genre est dirigée par une femme qui est malheureusement analphabète, et deux autres commissions (éducation et santé) ont à leur sein deux femmes (une ayant le BEFM). D'autres contraintes et menaces identifiées ainsi que des solutions sont proposées dans ce tableau de diagnostic participatif :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parité respectée</li> <li>• Présence d'un siège pour les réunions</li> <li>• Elaboration de PV de rencontre périodique</li> <li>• Adoption du budget participatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pourcentage de personnes alphabétisées</li> <li>• Déficit du matériel logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equiper le siège en matériel logistique et informatique, doter en connexion internet ;</li> <li>• Former les femmes et l'ensemble des agents municipaux en informatique et bureautique.</li> </ul>

## ❖ Les finances locales

L'essentiel des recettes de la commune (près de 90%) proviennent des fonds d'appui de l'Etat en l'occurrence les fonds de dotation (FDD) et les fonds de concours (FC). Le montant alloué à la Commune à titre de FDD est resté fixe durant la période 2016/2018. Les FC augmentent au fur et à mesure durant cette période passant de 13 000 000 à 25 000 000 FCFA selon les données de la Commune.

**Figure 14: Les transferts de l'Etat de 2016 à 2018**



Les ressources sur fonds propres (droits de taxes, frais de bornage, des actes d'état civil, permis de stationnement, location de souks, des droits de place et d'occupation du domaine public etc...) sont très minimes. Malgré plusieurs initiatives de la commune allant dans ce sens (fixations de montants lors de délibérations...), ces recettes ordinaires ne dépassant pas 10% du total des recettes.

Cela confirme la difficulté habituelle de mobilisation des ressources de la part des Collectivités Locales en générale dont la plupart vivent « sous perfusion » de l'Etat. Cette situation aura donc pour conséquence un faible niveau d'exécution du budget de la commune.

Pour la commune, ce souci de prise en charge ou d'autonomisation dans la gestion financière de la commune est atténué par l'appui de partenaires tels que le PNDL dans ses investissements. Les recettes de la commune sont réparties en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

Un plaidoyer est fait de la part des autorités auprès des services compétents pour aider la commune à recouvrer des ressources au niveau locale pour relever le faible niveau d'exécution de son budget.

### 2.3.2 La Sous-préfecture

L'administration locale est gérée par le sous- préfet de Djirédji. Il exerce un contrôle et veille à la légalité des actes du conseil municipal notamment à travers l'approbation du budget avant son exécution de même que les documents de planification. Outre ces relations d'intermédiaire avec l'administration centrale, il s'intéresse également aux relations avec les ministères et les PTF. Le diagnostic institutionnel de la sous-préfecture de Djirédji est contenu dans le tableau ci-dessous :

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un personnel administratif</li> <li>• Existence d'équipements et de matériels</li> <li>• Existence d'un véhicule de service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vétusté des locaux</li> <li>• Déficit de personnel</li> <li>• Pannes fréquentes du véhicule</li> <li>• Eloignement du siège de la sous-préfecture</li> <li>• Insuffisance des équipements et matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combler le déficit en ressources humaines</li> <li>• Augmenter les moyens logistiques</li> </ul>

### 2.3.3 Les Services Techniques Décentralisés (Régionaux, Départementaux et CADL)

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) fonctionne avec trois agents (un agent de l'ANCAR, un vétérinaire et un agent des Eaux et Forêts). Les collectivités locales peuvent utiliser les services techniques du CADL sur la base de convention type passées entre le représentant de l'Etat et le président du conseil municipal pour accomplir les missions.

Le manque de personnel est la principale contrainte empêchant le bon déroulement de ses activités. Mais aussi par le fait qu'il n'est pas trop utilisé par les élus, peut-être par méconnaissance.

Pourtant, le CADL a pour missions :

- ✓ d'appuyer et de conseiller les O.C.B en termes de développement soit de manière directe, soit par l'intermédiaire du conseil communal,
- ✓ d'assister la commune dans ses efforts de conception, de planification et de réalisation des actions de développement et dans l'exécution des prérogatives relatives.

Des contraintes et menaces identifiées ainsi que des solutions sont proposées dans ce tableau de diagnostic participatif:

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un personnel diversifié (un agent de l'ANCAR, un vétérinaire, et un agent des Eaux et, Forêts)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'agents</li> <li>• absence récurrente du chef du CADL</li> <li>• Vétusté des locaux</li> <li>• Faible dotation en matériel et moyen de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affecter des agents au niveau de chaque arrondissement à l'image des anciens CERP</li> </ul>

### 2.3.4 Les Partenaires Techniques et Financiers (ONG et Projets/Programmes)

La commune de Bambali bénéficie de l'intervention de quelques projets/programmes et ONG. Les partenaires techniques et financiers répertoriés au sein de la commune ainsi que leur domaine d'intervention sont consignés dans ce tableau :

**Tableau 13: Répertoire PTF (ONG, Projets, Programmes)**

PROGRAMMES	DOMAINES D'INTERVENTION	PERIODES
<b>PASAMESOP</b>	Microfinance et assistance en semence pour paysans	Depuis 2007
<b>Aide et Action</b>	Constructions salles de classes, Capacitation CGE, Fonçage de puits, installation pompes	Depuis 2005
<b>Enfance et Paix</b>	Gestion Intégrée des ressources en eau	Depuis 2012

<b>USAID GOLD</b>	Bonne Gouvernance	Depuis 2017
<b>PNDL</b>	Construction d'infrastructures	De 2009 à 2011
<b>EPI</b>	Gestion et transformation des déchets	Depuis 2017
<b>USAID-OULANAF</b>	Gestion des ressources naturelles	De 2008 à 2012
<b>USAID NEMA</b>	Santé primaire	Depuis 2017
<b>ENDA ECOPOP</b>	Elaboration du budget participatif	Depuis 2015
<b>TOSTAN</b>	Alphabétisation	Depuis 2005
<b>UNICEF</b>	Installation des cantines scolaires et pompes manuelles hydrauliques	Depuis 2004
<b>PADERCA</b>	Construction d'infrastructures	De 2009 à 2013
<b>PAPSEN</b>	Construction ponceau pour vallées, Capacitation des femmes en techniques de rendement rizicole, élaboration du PDC	Depuis 2014
<b>CROIX ROUGE</b>	Octroi des gilets pour traversée	2014-2015
<b>IDEE CASAMENCE</b>	Protection halieutique pour utilisation des filets conventionnels et la surveillance des zones de reproduction. Reboisement de la mangrove.	De 2005 à 2007
<b>ASER</b>	Electrification rurale	De 2011 à 2016
<b>PEPAM BANQUE</b>	Implantation de forages	De 2011 à 2013
<b>PEPAM-UE</b>	Fonçage puits	Depuis 2015
<b>PSIDEL</b>	Construction d'infrastructures	De 2002 à 2005

Source : Données secrétariat administratif Bambali, Juin 2018

La difficulté principale dans ces interventions réside cependant dans la sensibilisation et l'appropriation des programmes par la population. La pérennisation de ces programmes après le départ du bailleur pose également problème.

D'autres contraintes et menaces identifiées ainsi que des solutions sont proposées dans ce tableau de diagnostic participatif:

<b>ATOUS, FORCES ET POTENTIALITES</b>	<b>FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES</b>	<b>HYPOTHESES DE SOLUTION</b>
<b>Multiplicité des partenaires Diversité des interventions</b>	<b>Lenteurs administratives Manque d'acteurs locaux et de structures d'épargnes pour pouvoir gérer des ressources financières</b>	<b>Développer le marketing territorial de la commune (pour la présence d'autres partenaires) Création de structure d'épargnes fonctionnelles</b>

### 2.3.5 Les Organisations Communautaires de Bases

Selon les résultats issus des enquêtes de terrain, (26) OCB ont été dénombrées à travers la commune. Sans tenir compte de leur répartition selon le genre (*à chercher lors de la restitution*), elles s'activent principalement dans des domaines aussi diverses et variés que sont : l'agriculture, l'arboriculture, l'élevage, le commerce, le maraichage, et la transformation. Leur répartition selon le genre sera Elles sont réparties comme suit :

- Zone Ouest : (09) OCB recensées dans la cueillette, l'élevage et le commerce
- Zone centre : (05) OCB recensées dans le maraichage, l'anacarde et la transformation
- Zone Est : (12) OCB dans l'agriculture.

Cependant malgré un accès plus ou moins facile au financement, le manque d'informations et les lourdeurs des procédures rendent parfois contraignantes ces opportunités offertes. Malgré leur bravoure, les femmes de la commune sont confrontées liées aux travaux ménagers cumulés à ceux des rizières surtout en période d'hivernage.

Malgré les pesanteurs socioculturelles, les femmes restent très dynamiques dans les activités productives (riziculture, maraichage, petit commerce). Cependant *la prise en compte de la*

*dimension genre* n'est pas toujours effective au sein des différentes structures de la commune. Ce, malgré la vulgarisation de cet aspect par plusieurs intervenants qui en font une conditionnalité. Dans la plupart des projets et programmes de développement, des volets sont spécifiquement dédiés au renforcement des capacités pour l'intégration de l'égalité et l'équité de genre, par la formation et l'élaboration d'outils méthodologiques.

La redynamisation de la cellule genre mixte pour l'arrondissement de Djiredi devrait, à terme, induire des changements notables dans l'affermissement d'une culture de société plus tolérante, plus respectueuse du droit des minorités et des catégories sociales les plus vulnérables, plus ouverte à la diversité. Tout cela contribue à renforcer les capacités d'initiative et d'entreprise de certaines catégories traditionnellement marginalisées, comme les femmes et les jeunes ; ce qui renforce leur rôle dans l'économie et leur offre de meilleures opportunités de création de richesse et donc, de sortie de crise.

ATOUTS, FORCES ET POTENTIALITES	FAIBLESSES CONTRAINTES ET MENACES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonne présence des OCB (groupements de villageois, réseaux)</li> <li>▪ Accès au financement,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès difficile au financement (accès limitée à l'information pour connaitre les opportunités)</li> <li>▪ Lourdeurs des procédures de financement,</li> <li>▪ Lourdeurs des travaux ménagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter le crédit</li> <li>▪ Vulgariser l'information pour accroitre le financement</li> <li>▪ Doter de machines (motoculteurs, moulins, moissonneuses-batteuses,...) pour alléger les travaux ménagers.</li> </ul>

## 4 PLANIFICATION

### 4.1 PLANIFICATION STRATEGIQUE

#### 4.1.1 Problématique de développement

La commune de Bambali se caractérise par de fortes potentialités économiques notamment dans les secteurs productifs. Cependant l'une des contraintes majeures qui freine l'essor de ses activités de production et de commercialisation est l'enclavement, avec des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou peu valorisées et des moyens de transport insuffisants parfois inadaptés.

Aussi, malgré les quatre mini-centrales existant, la couverture énergétique est insuffisante et l'extension de la basse tension est plus qu'une nécessité pour les populations. En outre l'avancée de la langue salée et l'érosion côtière hantent le sommeil des populations. A ces fléaux s'ajoutent la problématique de l'accès à l'eau potable (seulement 11 villages y ont accès) et les défrichages anarchiques lesquelles posent le problème de la gestion des ressources naturelles de la commune. Pour amorcer le développement de la commune, il urge d'identifier et d'activer les leviers stratégiques afin de juguler ces menaces.

#### 4.1.2 Enjeux de développement

L'un des principaux enjeux de la commune est lié à la satisfaction d'un désir de développement économique et sociale. Cela implique le développement des filaires porteuses afin de doper la production intérieure brute et garantir notamment la sécurité alimentaire. La promotion de l'accès aux services sociaux de base tout en accordant une importance à la protection sociale, en particulier des groupes vulnérables est également incontournable. Par ailleurs, les aspects environnementaux et de bonne gouvernance sont sine qua non pour un développement durable et à terme une réduction conséquente de la pauvreté. Tout comme pour le PSE, en conformité avec les ODD et en synergie avec l'A3D, les enjeux de développement de la commune de Bambali sont relatifs au développement des secteurs productifs en particulier l'agriculture, un bien-être des populations et de la nature dans une situation de bonne gouvernance.

#### 4.1.3 Formulation de la vision et définition des axes stratégiques

Vus la problématique ainsi que les enjeux de développement déclinés précédemment, un certain nombre d'options de développement possibles ont été retenues. Elles sont liées en outre :

- ⇒ au renforcement soutenu des secteurs productifs notamment l'agriculture tant du point de vue de sa mécanisation que de la modernisation des facteurs et techniques de production ;
- ⇒ au renforcement de l'accès aux services sociaux de base pour des systèmes éducatif et sanitaire de qualité en prenant en compte les couches vulnérables.
- ⇒ à l'amélioration quantitative et qualitative de l'accès à l'électricité ;
- ⇒ à l'extension et la modernisation du réseau routier afin de permettre aisément la mobilité des personnes et des biens ;
- ⇒ à l'aménagement des vallées pour lutter contre l'avancée de la langue salée ;

- ⇒ à l'extension du réseau d'adduction en eau potable pour couvrir les localités non desservies ;
- ⇒ à l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement ;
- ⇒ à la promotion socio-économique des femmes, des jeunes et des couches vulnérables ;
- ⇒ à la formation des élus locaux et des acteurs socioéconomiques.

Au regard des options de développement précédemment citées, la vision de développement de la Commune a été ainsi formulée :

***«Un développement durable et harmonieux de Bambali à l'horizon 2023, via une gestion concertée des ressources pour un épanouissement socio-économique de la population dans un élan de solidarité et de cohésion sociale ».***

Les orientations prioritaires ont été déclinées en trois axes articulés au PSE, le référentiel au plan national.

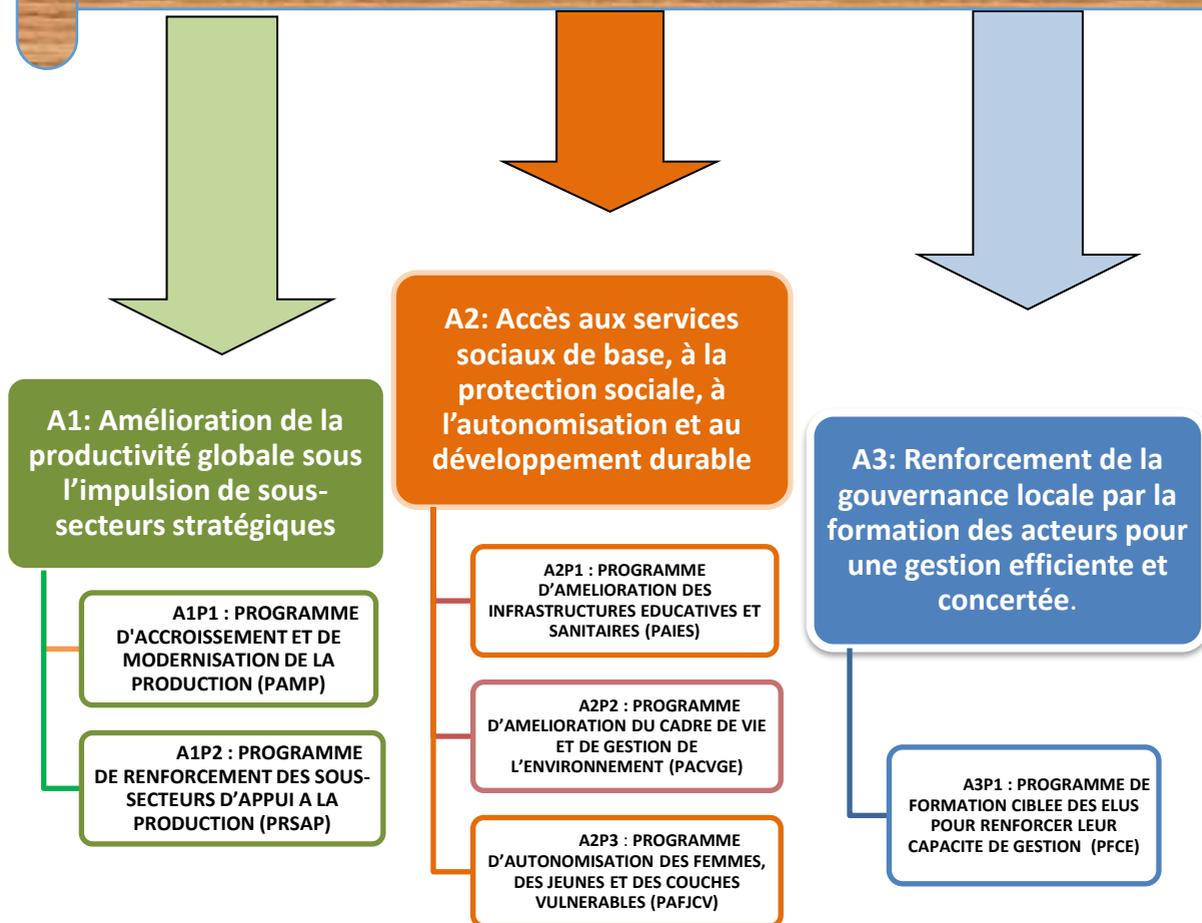
Le premier axe concernera **l'amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques** pour une *transformation structurelle de l'économie et croissance* (Axe 1).

Le second pilier consacrera **l'accès aux services sociaux de base, à la protection sociale, à l'autonomisation et au développement durable** dans le secteur *capital humain, Protection sociale et Développement durable* (Axe 2).

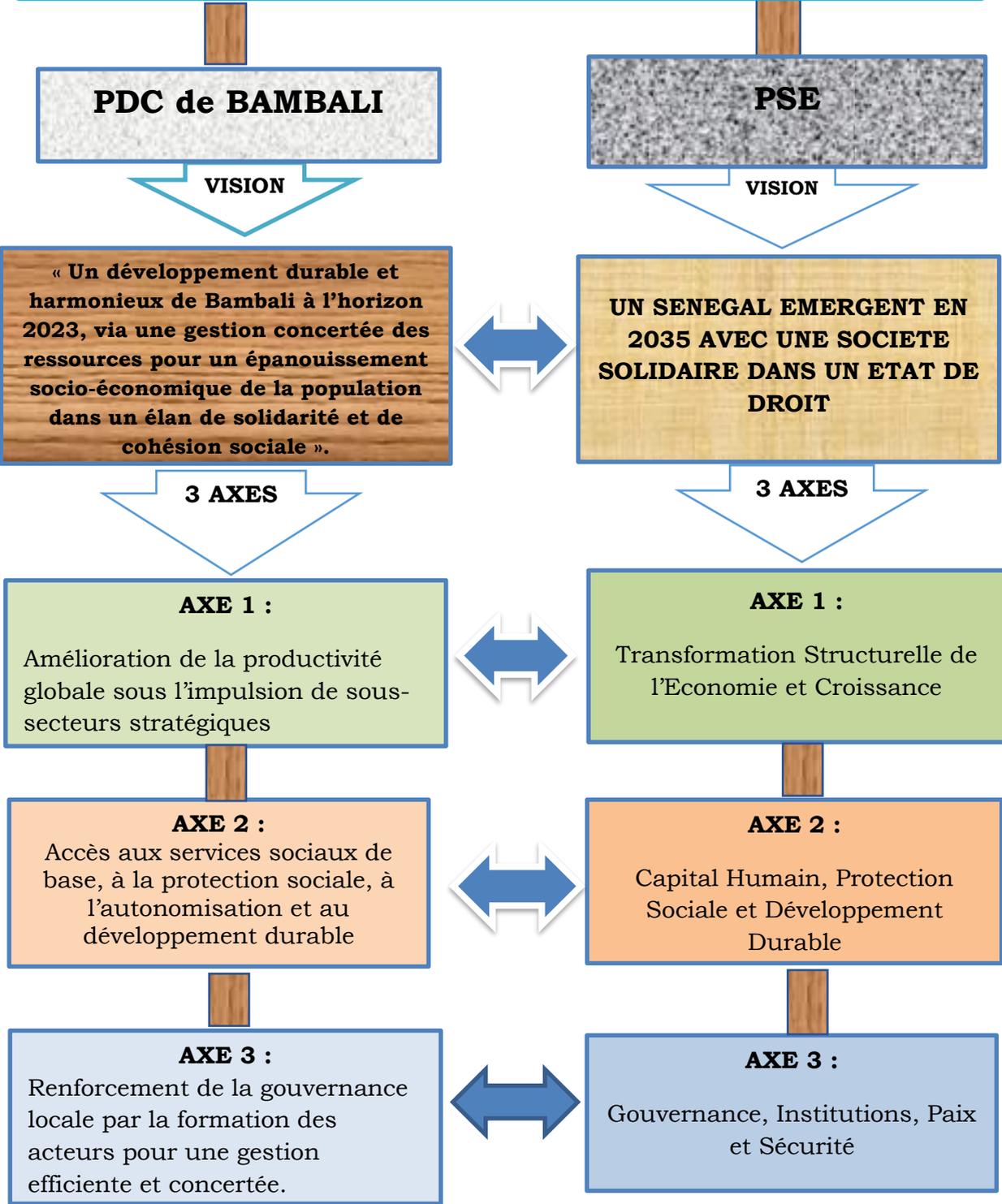
Enfin, le **renforcement de la formation des acteurs locaux pour une gestion concertée et vertueuse des ressources de la commune** a trait à la *Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité* (Axe 3).

# SCHÉMATISATION DE LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE BAMBALI

« Un développement durable et harmonieux de Bambali à l'horizon 2023, via une gestion concertée des ressources pour un épanouissement socio-économique de la population dans un élan de solidarité et de cohésion sociale »



**SCHEMA D'ARTICULATION ENTRE LE PDC DE BAMBALI ET LE PSE**



## 4.2 PLANIFICATION OPERATIONNELLE

Les programmes qui composent chaque axe sont définis suivants les objectifs (généraux ou de développement durable) qu'ils visent à atteindre. Ces derniers sont déclinés en objectifs spécifiques et les stratégies qui les accompagnent sont traduites en lignes d'actions qui alimenteront le Plan d'Investissement Local (PIL) annexé au document.

### 4.2.1 Axe 1: Amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques.

Objectifs ciblés	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Résultat attendu	
<p><b>Objectif général :</b> Mettre en place un système permettant l'accroissement de la productivité globale et la modernisation de facteurs de production</p> <p><b>ODD 2:</b> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<b>AIP1 : PROGRAMME D'ACCROISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA PRODUCTION (PAMP)</b>				
	1. Accroître la production agricole	Amélioration de la productivité agricole	Facilitation de l'accès aux intrants et matériels agricoles de qualité Mise en place d'une ligne de crédit agricole	Les conditions pour l'accroissement et la modernisation de la production agricole sont créées	
	2. Développer la production maraîchère	Aménagement d'infrastructures de production maraîchage Renforcement de capacité des maraîchers	Fonçage de puits modernes et/ou aménagement de bassins de rétention	La production maraîchère est accrue et ses acteurs outillés	
			Désensablement des bas-fonds Appui en intrants et matériel de production Formation des acteurs aux techniques de production, de transformation et de conservation des produits maraîchers.		
	3. Augmenter les productions animales et les revenus tirés de l'élevage	Amélioration de l'alimentation et de la santé animale Aménagement de l'espace pastoral Lutte contre les animaux en divagation Augmentation des revenus tirés de l'élevage	Création d'une boutique de fabrication d'aliments de bétail	Les productions animales et les revenus tirés de l'élevage se sont améliorés	
			Organisation des campagnes de vaccination Création de parcours de bétail		
			Aménagement de fourrières communales Aménagement de points de collecte du lait et promotion de mini laiteries		
			Renforcement de la capacité de production des unités de transformation et de conditionnement du lait existantes		
	<p><b>Objectif général :</b> Soutenir la production en renforçant les réseaux (énergétique, routier) ayant un effet d'impact.</p> <p><b>ODD 7:</b> Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<b>AIP2 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SOUS-SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (PRSAP)</b>			
		4. Renforcer le dispositif énergétique	Densification et extension du réseau électrique	Raccordement des villages au réseau HT	La couverture en énergie est suffisante
				Réhabilitation des mini-centrales	
		5. Faciliter la mobilité des personnes et des biens	Construction et réhabilitation d'infrastructures marchandes et de transport	Construction d'un marché avec installation de souks et d'abris démontables	Les échanges et la mobilité sont améliorés
Construction et réhabilitation de pistes de production					
Aménagement d'une gare routière pour le transport.					

#### 4.2.2 Axe 2: Accès aux services sociaux de base, a la protection sociale, a l'autonomisation et au développement durable

Objectifs ciblés	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Résultat attendu
<p><b>Objectif général :</b> Mettre en place des systèmes éducatif et sanitaire adéquats et performants <b>ODD 3 et 4 :</b> Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge/Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>• <b>A2P1 : PROGRAMME D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES (PAIES)</b></p>			
	6. Améliorer les conditions d'apprentissage et d'accès et de maintien à l'école	Développement intégré de la petite enfance	Construction et équipement de case des tout-petits	La petite enfance est prise en charge
			Mise en place d'infrastructures et équipements scolaires	Construction (ou réhabilitation) et équipement de salles de classe en remplacement d'abris provisoires dans chaque cycle
		Création de nouvelles écoles élémentaires, moyens et secondaires		
		Construction et équipement de salles informatiques		
		Construction de murs de clôture (au besoin) pour des établissements scolaires		
		Construction des latrines et adduction en eau dans toutes les écoles		
		Ouverture de daaras modernes		
	Electrification des établissements scolaires			
	Amélioration de la qualité de l'offre éducative	Construction et équipement de blocs administratifs et d'une salle des professeurs	L'offre éducative s'est améliorée	
		Construction et équipement d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation et d'information dans chaque zone		
		Formation des membres des APE		
		Renforcement des capacités des enseignants en éducation inclusive		
		Fourniture de mallettes pédagogiques aux écoles élémentaires		
		Ouverture de cantines scolaires		
	Information et sensibilisation de la population sur l'importance de la scolarisation des enfants			
	7. Promouvoir l'enseignement technique	Création d'établissements de formation professionnelle	Création d'une école de formation technique	Un établissement à vocation professionnelle et technique est créé
	8. Augmenter la couverture sanitaire de la population	Renforcement d'infrastructures, matériels et équipements sanitaires	Construction et équipement de maternités	Le dispositif sanitaire est renforcé en infrastructures et équipements
Construction et équipement de postes de santé				
Construction de logements pour personnel de santé				
Adduction d'eau potable				
Renforcement des capacités des acteurs de santé à la base		Redynamisation de comités de santé	Le personnel de santé est suffisant et est de qualité	
		Recruter des ICP et sages-femmes pour les postes de santé		
		Renforcement des capacités du personnel de santé communautaire (ASC et matrones)		
		Renforcement en personnel qualifié dans les postes de santé		
		Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les MST-VIH/SIDA		
		Distribution de moustiquaires imprégnées		
Organisation d'émissions sur les thèmes relatifs à l'hygiène et à la santé publique				
Amélioration de l'accès aux médicaments génériques	Augmentation de la dotation en médicaments au niveau des structures sanitaires	Les médicaments génériques sont disponibles en quantité suffisante		

Objectifs ciblés	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Résultat attendu	
<b>Objectif général :</b> Améliorer les conditions de vie des populations à travers une gestion durable des ressources naturelles <b>ODD 11 &amp; 13 :</b> Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables / Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>A2P2 : PROGRAMME D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (PACVGE)</b>				
	9. Améliorer le cadre de vie	Gestion des ordures ménagères	Création de dépotoirs transitoires des ordures dans les quartiers et de décharges communales	Un système de gestion des ordures ménagères est mis en place	
			Renforcement des moyens logistiques affectés au nettoyage par l'acquisition de camions-bennes, de tracteurs,...		
			Création d'une unité de valorisation des ordures ménagères (compost, recyclage du plastique)		
			Subvention de bac à ordures dans toutes les maisons et sensibilisation sur la gestion des ordures ménagères		
		Gestion et valorisation des eaux pluviales	Construction de caniveau de drainage des eaux de pluies		Les eaux pluviales sont valorisées
			Aménagement de retenue d'eau et de bassin piscicole		
	Aménagement paysager	Aménagement paysager du domaine public fluvial	Le paysage est convivial		
		Aménagement d'espaces verts et d'un parc forestier récréatif			
		Réalisation de plantations sur les axes routiers			
	10. Améliorer le taux d'accès à l'eau potable	Renforcement des infrastructures hydrauliques	Densification et extension du réseau d'adduction d'eau potable	L'accès à l'eau potable est effectif	
			Mise en service des bornes fontaines publiques		
			Promotion des puits améliorés		
	11. Développer des mécanismes palliatifs aux déséquilibres environnementaux	Protection des ressources naturelles pour garantir un développement durable	Aménagement de digues de rétention d'eau	L'environnement et les ressources naturelles sont préservés	
			Aménagement d'une digue anti-sel		
			Aménagement de digues anti ensablement		
			Reboisement de la mangrove		
Aménagement d'une forêt communautaire					
		Développement de variétés culturelles adaptées au changement climatique			

Objectifs ciblés	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Résultat attendu				
<b>Objectif général :</b> Créer les conditions de promotion socio-économique des femmes, des jeunes et des couches vulnérables <b>ODD 5 :</b> Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	12. Promouvoir les conditions économique et sociale des femmes	Allègement des travaux des femmes	Promotion des branchements sociaux au réseau d'eau de la SDE	Les conditions des femmes sont améliorées				
		Renforcement de Capacités entrepreneuriales des femmes et prise en compte de la question genre	Formation de femmes relais en management des organisations		Formation des femmes aux techniques de production maraîchère et artisanale (savonnerie, teinture, couture) et de transformation des produits locaux (lait, poisson) Programme d'alphabétisation fonctionnelle des femmes Facilitation de l'accès des femmes à l'équipement et aux intrants de production maraîchère Facilitation de l'accès des femmes au crédit (Ouverture de ligne de crédit spéciale pour les femmes et mise en place d'un fonds de garantie) Renforcement des programmes de promotion des groupements économiques féminins			
			13. Créer les conditions de la promotion économique et sociale des jeunes			Renforcement des infrastructures d'accueil des jeunes	Aménagement de terrains multifonctionnels	La prise en charge socio-économique des jeunes est réalisée
							Construction et équipement de centre polyvalent	
							Aménagement de terrains de football	
							Aménagement d'une arène de lutte	
							Construction d'un complexe communal avec salle polyvalente, bibliothèque, théâtre de verdure, galerie d'exposition, bloc administratif)	
	Aménagement d'un parcours sportif le long des berges du fleuve							
	Promotion économique des jeunes	Accompagnement des mouvements associatifs des jeunes						
		Programme d'encadrement sur le montage de projets générateurs de revenus						
		Création d'une ligne de crédit et financement de projets pour les jeunes						
	Promotion des activités sportives et culturelles	Formation professionnelle et accompagnement des jeunes						
		Appui financier des activités sportives et culturelles						
		Création d'une troupe artistique communale						
		Programme de valorisation du potentiel culturel de la zone						
	14. Lutter contre l'exclusion sociale	Prise en charge et autonomisation des couches vulnérables	Réalisation d'un village des sites artistiques	Les couches vulnérables sont prises en compte				
			Mise en place d'un fonds d'appui pour les enfants en difficulté					
			Création et équipement d'un centre pour handicapés					

#### 4.2.3 Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale par la formation des acteurs pour une gestion efficace et concertée

Objectifs ciblés	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Résultat attendu
<p><b>Objectif général</b> : Capacitation des élus en techniques de gestion administrative</p> <p><b>ODD 16 &amp; 17</b> : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous / Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p><b>Renforcement de capacité pour le développement du partenariat</b></p>	<p><b>Formation ciblée des élus et acteurs locaux</b></p>	<p><b>• A3P1 : PROGRAMME DE FORMATION CIBLÉE DES ELUS POUR RENFORCER LEUR CAPACITÉ DE GESTION (PFCE)</b></p>	
			<p>Organisation de sessions de formation en négociation et plaidoyer</p>	<p>La capacité technique des acteurs locaux est renforcée pour une meilleure gestion et un partenariat fécond</p>
			<p>Organisation des sessions de formation sur les textes et lois de la décentralisation</p>	
			<p>Organisation de fora périodiques des partenaires au développement</p>	
			<p>Organisation de voyages d'études et de promotion du partenariat</p>	
			<p>Promotion d'une gouvernance vertueuse des deniers publics</p>	
			<p>Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements communautaires aux techniques d'entretien et de maintenance ainsi qu'à la gestion administrative et financière de ces infrastructures.</p>	
<p>Formation des membres des comités de santé, et APE sur leurs rôles et responsabilités</p>				

## 5 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

Le PDC est défini pour un horizon temporel de 5 ans au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié. Il s'agit ici de définir la stratégie de mise en œuvre ainsi que le système de suivi-évaluation. En sa qualité de maître d'œuvre du PDC, le Conseil Municipal est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s'appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques définis ci-après :

### 5.1 MISE EN ŒUVRE DU PIL

#### 5.1.1 Analyse du Plan D'Investissement Local

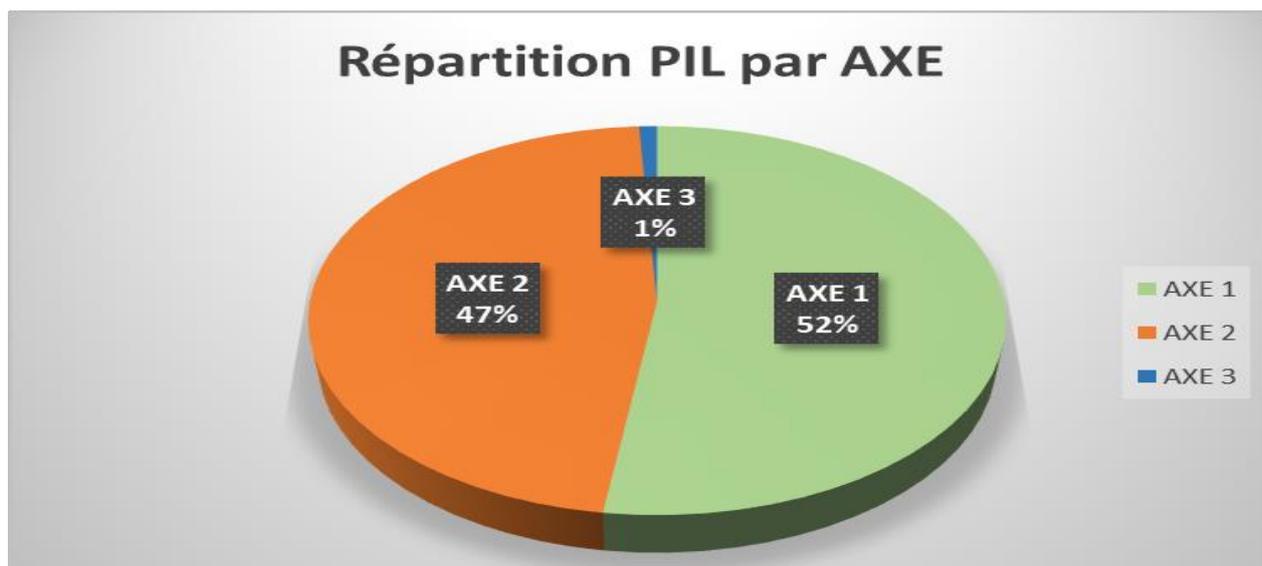
Le Plan d'Investissement Local (PIL) de Bambali pour le quinquennat 2019-2023 est composé de six (6) programmes pour un montant global de **2 870 300 000 FCFA**. Ces programmes sont regroupés en trois axes de développement comme le résume ce tableau de synthèse :

**Tableau 14: Synthèse du Plan d'Investissement Local 2019/2023**

AXES	PROGRAMMES	ECHEANCIER					Coût total
		2019	2020	2021	2022	2023	
AXE 1	A1P1 : PROGRAMME D'ACCROISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA PRODUCTION (PAMP)	67350000	144250000	154250000	141250000	178250000	349 850 000
	A1P2 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SOUS-SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (PRSAP)	335500000	190500000	166000000	174500000	184500000	1 150 000 000
<b>TOTAL AXE 1</b>		<b>402850000</b>	<b>334750000</b>	<b>320250000</b>	<b>315750000</b>	<b>362750000</b>	<b>1 499 850 000</b>
AXE 2	A2P1 : PROGRAMME D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES (PAIES)	263600000	228800000	285600000	198600000	255800000	872400000
	A2P2 : PROGRAMME D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (PACVGE)	219500000	335000000	495500000	185000000	195500000	1430500000
	A2P3 : PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FEMMES, DES JEUNES ET DES COUCHES VULNERABLES (PAFJCV)	760000000	1080000000	475000000	500000000	475000000	3290000000
<b>TOTAL AXE 2</b>		<b>3615500000</b>	<b>3703000000</b>	<b>3826500000</b>	<b>2671000000</b>	<b>3228500000</b>	<b>1 344 450 000</b>
AXE 3	A3P1 : PROGRAMME DE FORMATION CIBLEE DES ELUS POUR RENFORCER LEUR CAPACITE DE GESTION (PFCE)	5500000	5500000	4000000	5500000	5500000	26000000
<b>TOTAL AXE 3</b>		<b>5500000</b>	<b>5500000</b>	<b>4000000</b>	<b>5500000</b>	<b>5500000</b>	<b>26000000</b>
<b>TOTAL PIL</b>	<b>= A1 + A2 + A3</b>	<b>7699000000</b>	<b>7105500000</b>	<b>7069000000</b>	<b>5883500000</b>	<b>6911000000</b>	<b>2 870 300 000</b>

L'analyse du tableau de synthèse du PIL montre que l'axe 1 qui regroupe 2 programmes capitalise 52% des investissements (cf. figure ci-dessous). Suivent ensuite respectivement les axes 2 (3 programmes) pour 47% des investissements et 3 (1 programme) pour 1% des investissements.

**Figure 15: Répartition PIL par axe**



Cette répartition s'explique par le fait que la Commune a mis au cœur de son développement les secteurs productifs porteurs de croissance notamment l'agriculture, appuyés par d'autres sous-secteurs stratégiques tels que l'énergie et le transport.

En effet, le « Programme d'Accroissement et de Modernisation de la Production (PAMP/A1P1) implique l'augmentation des inputs et la mécanisation des techniques de production. Ce qui nécessite de gros investissements en matériels et infrastructures de qualité.

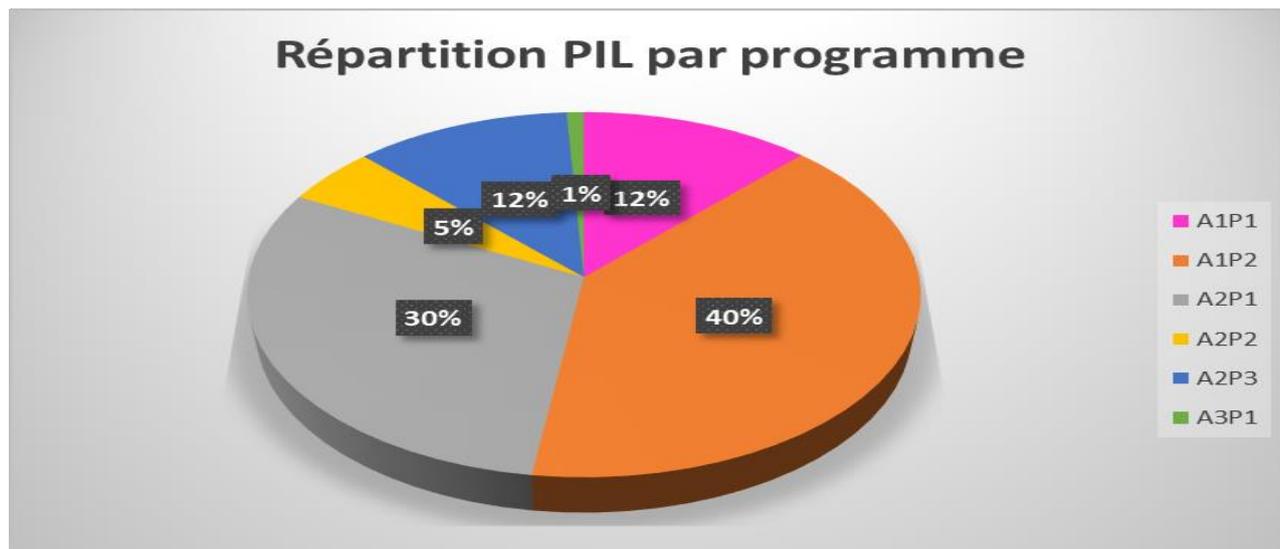
Aussi le renforcement de sous-secteurs d'appui tels que l'énergie et le transport requiert la réhabilitation ou l'installation de nouveaux réseaux énergétiques ou routiers, projets dont les montants sont exorbitants. Ce qui explique que le « Programme de Renforcement des Sous-secteurs d'Appui à la Production (A1P2 / PRSAP) est le plus budgétivore du PIB avec 40% des investissements pour un montant global de 1 150 000 000 FCFA.

Le poids total des investissements relatifs à ces programmes explique la prédominance de l'axe 1 dans le PIB (52%), situation est tout à fait justifiée vue l'importance des programmes le composant.

De même, l'amélioration des services socio-économiques de base (Axe 2) nécessite de lourds investissements en infrastructures socio-éducatives et sanitaires. Ce constat est d'autant plus vrai que le seul « Programme d'Amélioration des Infrastructures Educatives et Sanitaires » (PAIES/A2P1) phagocyte 30% du PIB.

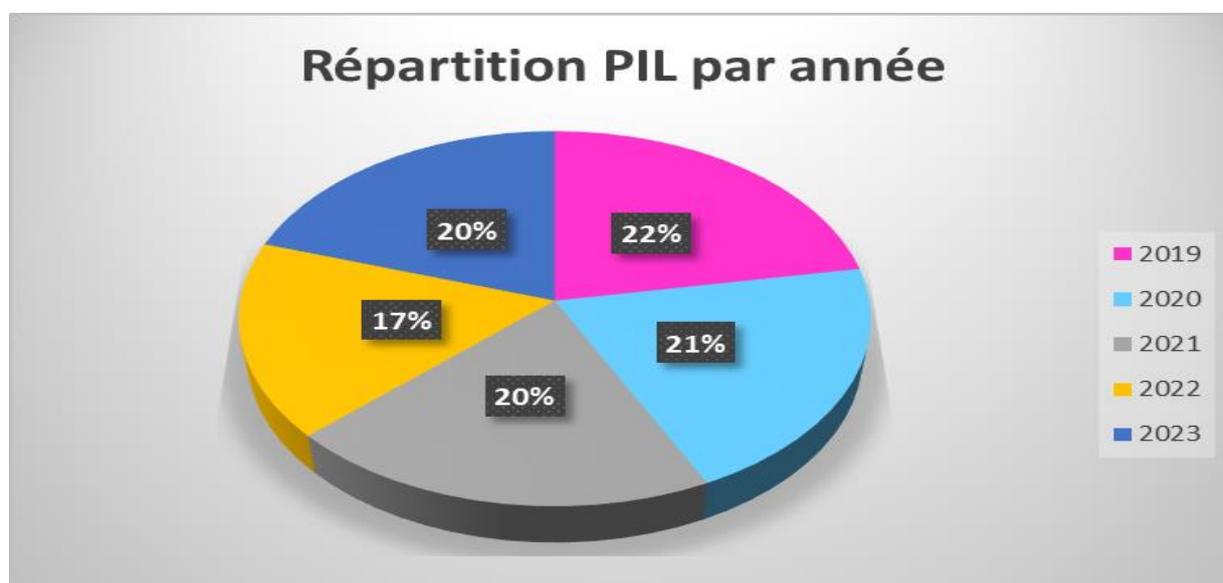
La faiblesse du montant alloué à l'axe 3 (1% du PIB) s'explique entre autre par le fait qu'il est composé majoritairement de projets liés à des formations ou ateliers, de renforcement de capacité pour les élus dont le cout est relativement bas (autour de 500 000 Francs CFA). Cependant les projets le composant n'en demeurent pas moins importants.

Figure 16: Répartition du PIL par programme



La répartition des investissements au fil des années est assez équilibrée et tourne autour de 20% avec une moyenne annuelle de 693 360 000 FCFA. Cela s'explique par le souci de ne pas répercuter le poids total des investissements sur une période très courte. Cependant le montant des investissements pour la première année est légèrement plus élevé (22% du PIL) du fait de l'urgence que représente la réalisation de certains projets pour la commune

Figure 17: Répartition PIL par année



### 5.1.2 Stratégie de mobilisation des ressources

L'une des difficultés relatives à la mise en œuvre du PIL réside dans la mobilisation des ressources pour son financement. La commune a une marge de manœuvre assez limitée et les fonds d'appui de l'Etat (FDD, FC) ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer pour le financement du PIL. Aussi la mobilisation des fonds propres en l'occurrence la fiscalité locale connaît de réelles difficultés et blocages et le montant récolté tourne souvent autour de 10% des recettes globales.

Pour la mise en œuvre du plan, il urge ainsi au Conseil Municipal de continuer à développer d'autres stratégies tout en saisissant des opportunités non exclusives comme:

- ✓ le parrainage des projets par les Ministères et/ou services techniques ;
- ✓ la mise à contribution de la diaspora dans le financement des actions ;
- ✓ la contribution des populations bénéficiaires sur les actions à réaliser. Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base ;
- ✓ l'apport des partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil municipal peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le PIL.

## 5.2 SUIVI-EVALUATION DU PLAN

### 5.2.1 Suivi de la mise en œuvre du plan

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PDC à l'échelle communale, un comité de suivi-évaluation est mis en place avec comme secrétariat technique la *Commission Planification*. Il se réunit une fois par an, dans le cadre d'une revue annuelle, pour établir l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan et prépare un rapport sur l'état d'avancement du PIL. Le suivi de la mise en œuvre du PDC comprend :

- le suivi *de la progression* de la mise en œuvre sous forme de revues annuelles (qui permettront l'analyse des gaps et les propositions de réajustements) ;
- l'évaluation des **impacts** qui permet d'estimer objectivement les possibilités d'atteinte des cibles annuelles pour permettre de réviser les prévisions de performance ;
- le suivi et l'évaluation de **l'exécution financière** ;
- la mise en place d'un **système d'information et de communication**.

### 5.2.2 Evaluation du PIL

Cette évaluation se fera en deux phases :

- ⇒ Une évaluation à mi-parcours à la fin du 1<sup>er</sup> semestre de la 3<sup>e</sup> année (S1 2021) permettra de jauger le niveau de réalisation sous toutes ses composantes, de corriger et de réajuster en vue du bon déroulement de la phase 2.
- ⇒ Une évaluation finale, réalisée à la fin de la mise en œuvre, dresse le bilan général en indiquant le niveau d'atteinte des objectifs et le degré de réussite globale en matière de politique économique et sociale entre 2019-2023 pour la commune de Bambali.

# ANNEXE

## PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

### Axe 1: Amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques.

SOUS-SECTEUR	PROJETS	LOCALISATION	PLAN DE FINANCEMENT					Coût total	Source de financement	Responsable mise en œuvre
			2019	2020	2021	2022	2023			
<b>A1P1 : PROGRAMME D'ACCROISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA PRODUCTION (PAMP)</b>										
AGRICULTURE /ARBORICULTURE/MARAICHAGE	Acquisition de (150) semoirs	Commune (50 par zone)	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	30 000 000	PAPSEN-Etat-Commune	OP, Commune
	Acquisition de (150) charrues	Commune (50 par zone)	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	15000000	PAPSEN-Etat-Commune-Diaspora	OP, Commune
	Acquisition de (3) tracteurs	Commune (1 par zone)	10000000	/	10000000	/	10000000	30000000	Etat- PAPSEN-SODAGRI	OP, Commune
	Acquisition de (6) motocolteurs	Commune (2 par zone)	/	9000000	/	9000000	/	180000000	PAPSEN-Etat-Commune	OP, Commune
	Clôture de (24) périmètres maraichers d'environ 2ha	Bambali, Madina Bourama, Boudhiémar, Boudhié Samine, Kindakam, Bouno, Bounkiling Diola, Nguindir, Massaria, Francounda, Tamanaba	8000000	8000000	8000000	8000000	8000000	40000000	ANIDA-FMPJ	OP, Commune
	Dotation de 200T semences actives	COMMUNE	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	18000000	Etat, ISRA-PAPSEN	OP, Commune
	Réhabilitation des magasins de (4) stockage	Bambali, Badiari, Bouno, Bamacounda	1000000	1000000	1000000	1000000	/	4000000	Etat-PUDC	OP, Commune
	Construction de 3 magasins de stockage de produits céréaliers	Badiari, Missira, Francounda	5000000	/	5000000	/	5000000	15000000	ETAT- PUDC	OP, Commune
	Appui à la mise en valeur de (3) vallées	Commune (Nguindir, Badiari, Maroncounda)	9000000	/	/	9000000	9000000	27000000	SODAGRI-PAPSEN	OP, Commune
	Mise en place de (3) unités de transformation des produits locaux	1 par zone (Bambali, Boudhié Samine, Terenou)	/	7000000	7000000	/	7000000	21000000	PTF-ETAT-PADEC-	OP, Commune
	Accompagnement de 12 OP dans la production de semences certifiées (75)	4 par zone/5ans	/	2500000	/	2500000	/	5000000	ISRA-PAPSEN-PADER-SODAGRI	OP, Commune

	Formation de (75) maraichers et d'arboriculteurs en bonnes pratiques horticoles	Commune	2000000	/	2000000	/	20000000	6000000	Commune-DRDR	Commune, STD
	Mise en place de (3) comités de gestion des parcours du bétail	Commune (1 comité par zone)	0	/	/	/	/	0	Commune	Commune
<b>ELEVAGE</b>	Construction de (3) parcs de vaccination	1 par zone (Boudhiémar, Diambancounda2, Massaria)	5000000	/	5000000	/	5000000	15000000	Commune-ETAT-PADEC	Commune
	Construction de (3) aires d'abattage	1 par zone (Francounda, Bambali, Bouno)	/	3000000	/	3000000	3000000	9000000	Commune-ETAT-PADEC	Commune
	Construction d'un poste vétérinaire avec affectation d'un agent vétérinaire	Bambali	/	/	6000000	/	/	6000000	Commune-ETAT-PADEC	Commune, STD
	Construction d'un magasin de vente d'aliments de bétail (1)	Bambali	/	4000000	/	/	/	4000000	Commune-ETAT-PADEC	Commune
	Construction d'une fourrière communale	Chef-lieu de commune	2000000	/	/	/	/	2000000	Commune-ETAT-PADEC	Commune
	Adduction de (3) abreuvoirs à partir du réseau hydraulique	1 par zone (Yangacounda, Boudhié Sonaco, Diambancounda1)	2000000	/	2000000	/	2000000	6000000	Commune-PNDL-SRE	Commune, STD
	Formation de 3 relais sur les techniques d'insémination artificielles	1 par zone	/	500000	/	500000	/	1000000	Association des éleveurs, commune, SRE	Commune, STD
	Promotion d'implantations d'unités de production intensive en élevage (atelier de production de poulets de chair, d'embouche bovine, production laitière)	Nguindir ou Térénou	0	0	0	/	/	0	Association des éleveurs, commune, SRE	Commune
<b>PECHE/AQUA CULTURE</b>	Acquisition de (25) moteurs / 5 par localité	Quais de Badiari, Bouno, Massaria, Bambali, Kindakam	7500000	7500000	7500000	7500000	7500000	375000000	USAID/PTF	Commune, STD
	Acquisition de (150) gilets	Commune	750000	750000	750000	750000	750000	3750000	Croix-rouge/SRP	
	Aménagement de (4) points de débarquement	Kindakam, Bambali, Bouno, Badiari	/	85000000	85000000	85000000	85000000	34500000	Etat/Commune/PTF	Commune, STD
	Mise en place d'un comité de surveillance (contrôle,	Commune	100000	/	/	/	/	100000	Etat/Commune	Commune, STD

	filets) des zones de débarquement										
	Formation de (20) pêcheurs en techniques de pisciculture, de transformation et de conservation des produits	Commune	/	1000000	/	/	1000000	2000000	Etat/Commune/PTF	Commune, SRPS	
<b>TOTAL A1P1</b>			67350000	144250000	154250000	141250000	178250000	<b>511 850 000</b>			
<b>A1P2 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SOUS-SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (PRSAP)</b>											
<b>ENERGIE</b>	Raccordement de (19) villages au réseau BT	Boudhiémar 1 et 2, Kapol, Terenou, Tamanaba, Tambananding, Diambancounda 1, Kindakam, Madina Bourama, Francounda ,Boudhié Samine, Kawaracounda, Diambancounda 2, Némataba, Yangacounda, Bougbo, Bagadadi, Bounkiling Diola, Sinkounding	4000000	4000000	4000000	4000000	4000000	20000000	ASER-PERACOD-SENELEC...	ASER-PERACOD-SENELEC...	
	Réhabilitation des 5 mini-centrales	Badiari, Sorance, Maroncounda, Massaria, Missira	500000	500000	500000	500000	500000	2500000	ASER-PERACOD-SENELEC...	ASER-PERACOD-SENELEC...	
	Augmentation de la tension électrique	Commune	1000000					1000000	ASER-PERACOD-SENELEC...	ASER-PERACOD-SENELEC...	
<b>COMMUNICATION (Transport et Télécommunication)</b>	Construction d'un dépôt d'essence pour le ravitaillement	Commune	5000000					5000000	Etat-commune	EIFFAGE/ICOS	
	Aménagement de 73 km de pistes de production	Sédhiou-Bambali (30 Km) ; Sédhiou-Boudhié Samine (25 Km) et kindakam-madina bourama-francounda-bagadadi-sorance (18)	150000000	150000000	150000000	150000000	150000000	750000000	Etat-commune	EIFFAGE/ICOS	
	Construction voie de contournement Hotel – palmeraie – Bambali (18km)	Sédhiou- Bambali	150 000 000	100 000				250 000 000	Etat-commune	EIFFAGE/ICOS	
	Aménagement d'une gare routière pour le transport	Commune			10000000	5000000		15000000	Etat-commune	EIFFAGE/ICOS	
<b>COMMERCE/ARTISANAT</b>	Construction d'un marché avec installation de souks et	Bambali/Ngindir	25000000	20000000				45000000	Etat/commune	Commune	

	d'abris démontables									
	Mise en place d'une unité laitière	Sorance/			1500000			1500000	ETAT-PARTENAIRES	Commune
	Construction d'un Centre de Formation Polyvalent pour les artisans	Diambancounada 1,					30000000	30000000	ETAT/COMMUNE/PARTENAIRES	Commune
<b>SFD</b>	Création de (2) structures d'épargne fonctionnelles	Bambali/Bamacounda		15 000 000		15 000 000		30 000 000	IMF/PTF	IMF/PTF
	<b>TOTAL A1P2</b>			335500000	190500000	166000000	174500000	184500000	1150000000	
	<b>TOTAL AXE 1 = TOTAL A1P1 + TOTAL A1P2</b>			402850000	334750000	320250000	315750000	362750000	1499850000	

**Axe 2: Accès aux services sociaux de base, a la protection sociale, à l'autonomisation et au développement durable**

SOUS-SECTEUR	PROJETS	LOCALISATION	PLAN DE FINANCEMENT					Coût total	Source de financement	Responsable mise en œuvre
			2019	2020	2021	2022	2023			
EDUCATION	<b>A2P1 : PROGRAMME D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES (PAIES)</b>									
	Construction de 3 CEM	Boudhie samine Massiaria/Kapol	10000000		10000000		10000000	30000000	Etat/Commune/PTF	Commune/Directeurs d'écoles
	Création 3 écoles élémentaires	Bouno (2 <sup>e</sup> école) /Nemataba/Bounkiling		10000000	10000000	10000000		30000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Construction de 3 daaras modernes	1 par zone	15000000		15000 000		15000 000	45000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Construction de 30 salles de classes pour résorber abris provisoires	Madina Bourama 1, kindakam 2, nguindir 2, bougbo 1, badiari 2, massaria 2 missira 2 et maroncounda 2	40000000	40000000	40000000	40000000	40000000	200000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Renforcement du personnel enseignant	Toutes les écoles						0	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Clôture de 5 établissements scolaires	Toutes les écoles	15000000	15000000	15000000	15000000	15000000	75000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Appui en tables-bancs	Toutes les écoles	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Accès de 15 établissements scolaires à une source d'énergie (écoles raccordés)	Etablissements ciblés	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	15000000	Etat/Commune/ ASER	Commune-SENELEC-
	Construction et équipement de blocs pédagogiques	Dans 1 école par zone (Francounda, Bouno, Bamacounda)	30000000		30000000		30000000	90000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Construction de 10 latrines dans les écoles	Ecoles ciblés 2/ans	80000000	80000000	80000000	80000000	80000000	40000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Fonçage de 6 puits modernes dans les écoles	2 par zone	12000000	6000000	6000000	6000000	6000000	36000000	Etat/Commune/ UNICEF	Commune-
Construction de 10 cantines scolaires	Ecoles cibles	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA	

	Sensibilisations sur l'Etat civil et la déperdition scolaire	Toutes les écoles		200000			200000	400000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA-Dév.Com
	Prise en charge sociale des étudiants de la commune	Commune	500 000	500000	500000	500000	500000	2500000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Reconstruction et équipement d'une bibliothèque communale	Bambali	20000000	15000000				35000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Construction et équipement d'une salle informatique	Bambali			25000000			25000000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
	Organisation de cours de mise à niveau	Commune	100000	100000	100000	100000	100000	500000	Etat/Commune/PTF	Commune-IA
<b>SANTE ET NUTRITION</b>	Construction et équipement d'1 poste de santé	Bambali		20000000	15000000			35000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Construction et équipement d'1 case de santé	Boudhiémar Mandingue				25000000		25000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Dotation en ambulance médicalisée	Bambali	12000000					12000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Renforcement de l'équipement des infrastructures sanitaires	Les 4 postes de santé et les 6 cases de santé	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	25000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Clôture des établissements de santé	Bambali et Nguindir		20000000			20000000	40000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Renforcement des locaux des structures de santé	Les 4 postes		10000000	10000000	10000000	10000000	40000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Appui en médicaments des structures sanitaires	Les 4 postes de santé et les 6 cases de santé	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Renforcement de capacité du personnel non qualifié (matrones, relais, ASC, Badiène Gokh)	Toutes les structures sanitaires	2000000		2000000		2000000	6000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Prise en charge du personnel de santé (ICP-ASC...)	Toutes les structures sanitaires	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
	Construction de logement pour personnel de santé	Nguindir, Boudhié Samine, Bouno	15000000		15000000		15000000	45000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM
Construction d'un centre nutritionnelle	Bamabali / Nguindir		30000000		30000000		60000000	Etat/Commune/PTF	Commune-RM	

TOTAL A2P1		263600000	228800000	285600000	198600000	255800000	872400000			
<b>A2P2 : PROGRAMME D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (PACVGE)</b>										
<b>HYDRAULIQUE</b>	Equipement de 3 forages	Bouno, Bambali et Boudhié Samine	1500000		1500000		1500000	4500000	Etat/Commune/PTF	OFOR
	Extension du réseau hydraulique	Kodji, Boudhié Sonaco		1000000		1000000		2000000	Etat/Commune/PTF	OFOR
	Renforcement des bornes fontaines publiques	2 à Kodji et 2 à Boudhié Sonaco		500000	500000	500000	500000	2000000	Etat/Commune/PTF	OFOR
	Fonçage de puits modernes	Boudhiémar Mandingue, Yangacounda, Diambancounda1	8000000		8000000		8000000	24000000	Etat/Commune/PTF	OFOR
	Création d'un forage sylvo-pastoral	Sorance		25000000	20000000			45000000	Etat/Commune/PTF	OFOR
	Formation du comité de gestion	Commune						0	Etat/Commune/PTF	Commune, OFOR
	Sensibilisation des usagers	Commune	200000			200000		400000	Etat/Commune/PTF	Commune, OFOR
<b>ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE</b>	Aménagement de (3) décharges d'ordures	Entre forêt Boudhié Samine et Nématoba, entre Tambananding et Badiari, entre la petite forêt de Kodji et Francounda	250000		250000		250000	750000	Commune – ETAT – TOOSTAN	Direction de l'assainissement -TOOSTAN
	Mise en place d'un dispositif de collecte d'ordures	Commune		1500000		1500000		3000000	Commune – ETAT – TOOSTAN	Direction de l'assainissement -TOOSTAN
	Renforcement des moyens logistiques affectés au nettoyage (charrettes, tasseuses, tracteurs, ...)	Commune	500000	500000	500000	500000	500000	2500000	Commune – ETAT – TOOSTAN	Direction de l'assainissement -TOOSTAN
	Sensibilisation des populations sur les enjeux d'hygiène et de l'assainissement	Commune		200000				200000	Commune – ETAT – TOOSTAN	Direction de l'assainissement -TOOSTAN
	Alignement des villages	Bouno, Nguindir,	500000	500000	500000	500000	500000	2500000	Commune	DRUH

		Bambali, Boudhié Samine, Badiari, Francounda, Kindakam									
ENVIRONNEMENT	Aménagement de (3) digues de rétention d'eau	Entre Bouno et Diambancounda 1, entre Sorance et Bagadadji et entre Bougbo et Boudhié Samine	4000000		4000000		4000000	12000000	Commune – PAPSEN	OP, PAPSEN	
	Aménagement d'une digue anti-sel	Vallées de Nguindir, Badiari, Maroncounda, Bambali		3500000	3500000	3500000	3500000	14000000	Commune – PAPSEN	OP, PAPSEN	
	Aménagement de digues anti ensablement	Entre Sorance et Kawaracounda	6000000					6000000	Commune – PAPSEN	OP, PAPSEN	
	Reboisement (mangrove, palmiers)	Les 10 km de côte de Nguindir à Tambanaba	800000	800000	800000	800000	800000	4000000	Etat/Commune/PTF	OP, acteurs, populations	
	Aménagement d'une forêt communautaire	Axe Diambancounda2 et Boudhié Samine			10000000	10000000		20000000	Commune - ETAT IREF	OP, acteurs, IREF	
	Développement de variétés culturales adaptées au changement climatique	Commune	0					0	Etat/Commune/PTF	OP, acteurs, populations	
	Organisation de journées de sensibilisation (reboisement, lutte contre les feux de brousse...)	Commune	200000					200000	Etat/Commune/PTF	OP, IREF, populations	
<b>TOTAL A2P2</b>			21950000	33500000	49550000	18500000	19550000	143050000			
AUTONOMISATION DES FEMMES	<b>A2P3 : PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FEMMES, DES JEUNES ET DES COUCHES VULNERABLES (PAFJCV)</b>										
	Dotation de 15 moulins à mil	Commune	9000000	9000000	9000000	9000000	9000000	45000000	Commune /TOSTAN	Commune	
	Acquisition de 15 décortiqueuses de riz	Commune	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	15000000	Commune /TOSTAN	Commune	
	Construction de (11) classes d'alphabétisation	Bouno, Bmabali, Bamacounda, Countoubou, Sorance, Francounda, Nguindir,	17000000	15000000	15000000	15000000	15000000	77000000	Commune /TOSTAN	Commune	

		Diambancounda 1 et 2, Maroncounda, Boudhiémar Mandingue									
	Formation des 100 femmes en techniques de transformation de produits locaux	Commune		2000000		2000000		4000000	Commune /TOSTAN	Commune / STD	
	Mise en place d'un fonds de garantie pour les femmes	Commune	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	25000000	Commune /TOSTAN	SFD	
<b>JEUNESSE SPORT et CULTURE</b>	Construction d'un centre de formation professionnelle	Nguindir	25000000					25000000	Commune, partenaires	Commune/IA	
	Construction d'un centre socio-culturel	Bambali		30000 000				30000000	Commune, partenaires	Commune/CCR	
	Promotion des journées culturelles	Commune				2000000		2000000	Commune, partenaires	Commune/CCR	
	Formation des acteurs touristiques	Commune			1500000		1500000	3000000	Commune, partenaires	Commune, CM	
	Mise en place d'un fonds de garantie pour l'entrepreneuriat des jeunes	Commune	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000	Etat/Commune/PTF	Commune / SFD	
	Aménagement de (6) aires de jeux (clôture terrain, construction de toilettes...)	Bambali, Boudhié Samine, Bouno, Badiari, francounda, madina Bourama	10000000	5000000	5000000	5000000	5000000	30000000	Etat/Commune/PTF	Commune / IRS	
<b>ACTION SOCIALE</b>	Mise en place d'un fonds d'appui pour les enfants en difficulté		5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	25000000	Etat/Commune/PTF	Commune, SRAS	
	Création et équipement d'un centre pour handicapés	Bambali		30000000				30000000	Etat/Commune/PTF	Commune, SDAS	
	<b>TOTAL A2P3</b>			76000000	108000000	47500000	50000000	47500000	329000000		
	<b>TOTAL AXE 2 = A2P1 + A2P2 + A2P3</b>			<b>361550000</b>	<b>370300000</b>	<b>382650000</b>	<b>267100000</b>	<b>322850000</b>	<b>1344450000</b>		

### Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale par la formation des acteurs pour une gestion efficace et concertée

Domaine	Projets	Localisation	PLAN DE FINANCEMENT					Coût total	Source de financement	Responsable de la mise en œuvre		
			2019	2020	2021	2022	2023					
<b>A3P1 : PROGRAMME DE FORMATION CIBLEE DES ELUS POUR RENFORCER LEUR CAPACITE DE GESTION (PFCE)</b>												
<b>GOUVERNANCE LOCALE</b>	Appui à l'organisation de sessions de formation en négociation et plaidoyer de 46 élus locaux	Commune	2000000		2000000		2000000	6 000 000	COMMUNE/ USAID GOLD/ ENDA ECOPOP/ARD	USAID GOLD/ ENDA ECOPOP/ARD		
	Appui à l'organisation des sessions de formation sur les textes et lois de la décentralisation des élus locaux	Commune		2500000		2500000		5000000				
	Appui à l'organisation de fora périodiques avec les partenaires au développement / Diaspora	Commune	2000000		2000000		2000000	6000000				
	Organisation de voyages pour le Benchmarking ou pour développer le partenariat	Commune		3000000		3000000		6000000				
	Appui à la mise en place d'un dispositif de règlement de conflits	Commune						0				
	Appui à la formation des comités de gestion des infrastructures socio-économiques en gestion administrative et financière	Commune	1500000				1500000	3000000				
	Renforcement du personnel du CADL en agents (agriculture, élevage et pêche)	Commune						0			Commune, Etat, PTF	Commune, CADL
	Mise en place d'un dispositif opérationnel de collecte des recettes avec appui du trésor	Commune									Commune, Trésor, PTF	Commune, Trésor
<b>TOTAL AXE 3</b>			<b>3500000</b>	<b>5500000</b>	<b>4000000</b>	<b>5500000</b>	<b>5500000</b>	<b>26000000</b>				

TOTAL PIL = TOTAL AXE 1 + TOTAL AXE 2 + TOTAL AXE 3 = 1499850000 + 1344450000 + 26000000 = 2 870 300 000 FCFA



## FICHES DE PROJET

<b>TITRE DU PROJET</b>		Construction du marché central de Bambali		
<b>ZONE D'INTERVENTION</b>		Village de BAMBALI / ZONE CENTRE		
<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET</b>		Construction d'un marché permanent moderne aménagé et clôturé avec composés entre autres d'un hangar (à légumes et poissons), de cantines, de toilettes.		
<b>AXE CONCERNE</b>		<b>AXE 1: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE GLOBALE SOUS L'IMPULSION DE SOUS-SECTEURS STRATEGIQUES.</b>		
<b>PROGRAMME CONCERNE</b>		<b>A1P2 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SOUS-SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (PRSAP)</b>		
<b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b>		Contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers la mise en place d'un lieu d'échange pour la commercialisation des produits afin d'améliorer les conditions de vie des populations		
<b>MODE DE GESTION ENVISAGE</b>		La gestion du marché se fera sur la base d'un cahier de charges établi entre la commune et le(s) bénéficiaires		
<b>CIBLES H/F</b>		Producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs...)		
		Vendeurs/commerçants		
		Acheteurs/clients		
<b>FINANCEMENT</b>	Coût global du projet	<b>40 000 000 FCFA</b>		
	Sources de financement	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Montants</b>	<b>Taux</b>
		Commune	15 000 000	40%
		ADL	15 000 000	<b>40%</b>
DIASPORA	10 000 000	<b>20%</b>		
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Partenaire technique	<b>ARD</b>		
	Date prévue pour le démarrage	/		
	Date prévue pour la fin	/		
	Suivi du projet	Pour assurer une mise en œuvre correcte du projet, les opérateurs et les partenaires impliqués mettront en place un comité de suivi des réalisations qui sera coordonné par l'ARD de Sédhiou. Les membres de ce comité seront capacités par l'ARDS, avant le démarrage des travaux		

<b>TITRE DU PROJET</b>		PROJET DE RENFORCEMENT NUTRITIONNEL DE LA PETITE ENFANCE DANS LA COMMUNE DE BAMBALI		
<b>ZONE D'INTERVENTION</b>		Village de NGUIDIR		
<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET</b>		Construction d'un centre d'éducation nutritionnel comprenant une SCMI (centre curatif de malnutrition infantile) et des bâtiments connexes (cuisines collectives, Bâtiment groupe électrogène, Bâtiments moulin et Magasin de fabrication de farines et stockage)		
<b>AXE CONCERNE</b>		<b>AXE 2: ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE, A LA PROTECTION SOCIALE, A L'AUTONOMISATION ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		
<b>PROGRAMME CONCERNE</b>		<b>A2P1 : PROGRAMME D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES (PAIES)</b>		
<b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b>		Réduire de manière considérable la déperdition scolaire, sociale et le renforcement de la santé dans les milieux les plus défavorisés.		
<b>MODE DE GESTION ENVISAGE</b>		Mise en place d'un cahier de charges entre la commune et la direction du centre		
<b>CIBLES H/F</b>		Enfants en situations difficiles		
		Enfants de la rue		
		Les chercheurs d'emplois bénévoles stagiaires, et volontaires (formation)		
<b>FINANCEMENT</b>	Coût global du projet	<b>60 000 000 FCFA</b>		
	Sources de financement	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Montants</b>	<b>Taux</b>
		Commune	25 000 000	40%
		Partenaires	25 000 000	40%
		DIASPORA	10 000 000	20%
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Partenaire technique	<b>RM</b>		
	Date prévue pour le démarrage	ND		
	Date prévue pour la fin	ND		
	Suivi et évaluation du projet	Evaluation interne : des rapports semestriels financiers et d'autres informations seront élaborés et appuyés d'un rapport annuel puis ils seront acheminés à chacun des futurs partenaires dans ce projet. Evaluation externe : elle sera effectuée par les bailleurs et les partenaires financiers et techniques		

<b>TITRE DU PROJET</b>	Projet de renforcement des capacités des élus locaux pour une bonne gouvernance locale			
<b>ZONE D'INTERVENTION</b>	Commune de Bambali			
<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET</b>	<p>Mettre en œuvre un plan de formation des élus locaux sur les thèmes relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-aux procédures de passation de marchés, et à la planification ;</li> <li>- à l'informatique et en Système d'Information Géographique ;</li> <li>-au montage financier et à la mobilisation de fonds au niveau des marchés financiers ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- en maîtrise d'ouvrage locale ;</li> </ul> </li> <li>- Gestion de Projets ; - Elaboration de budget participatif ;</li> <li>- au logiciel de gestion des finances locales.</li> </ul>			
<b>AXE CONCERNE</b>	<b>AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE PAR LA FORMATION DES ACTEURS POUR UNE GESTION EFFICIENTE ET CONCERTEE</b>			
<b>PROGRAMME CONCERNE</b>	A3P1 : PROGRAMME DE FORMATION CIBLEE DES ELUS POUR RENFORCER LEUR CAPACITE DE GESTION (PFCE)			
<b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b>	Capacitations d'élus et autres acteurs de la décentralisation pour une meilleure gestion de la Collectivité			
<b>MODE DE GESTION ENVISAGE</b>	Mise en place d'un cahier de charges entre la commune et l'ADL			
<b>CIBLES H/F</b>	Elus			
	Conseillers			
	Responsables de commission			
<b>FINANCEMENT</b>	Coût global du projet	<b>25 000 000 FCFA</b>		
	Sources de financement	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Montants</b>	<b>Taux</b>
		Commune	10 000 000	40%
		Partenaires	10 000 000	40%
DIASPORA	5 000 000	20%		
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Partenaire technique	<b>ADL</b>		
	Date prévue pour le démarrage	ND		
	Date prévue pour la fin	ND		
	Suivi et évaluation du projet	Expression des besoins en formation des élus, suivi et pointage des modules par l'ADL et le responsable de la commission planification, réactualisation et adaptation du programme pour prendre en compte les spécificités de la Commune		